

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération
n°148-2020
Point 4.8.9.2

Point 4.8.9.2 de l'ordre du jour

Tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (3ème partie)

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Les composantes dans cette 3ème partie sont :

- Faculté des sciences historiques
- Faculté de théologie catholique
- Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
- Faculté de médecine
- Faculté de physique et d'ingénierie
- Faculté des sciences de la vie
- Faculté des sciences économiques et de gestion
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
- Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI)
- UFR de mathématique et informatique

Sciences Po Strasbourg, l'IPAG et l'Ecole de sages-femmes n'ayant pas remis leurs tarifications pour l'année 20/21, les tarifs ont donc été reconduits à l'identique par rapport à l'année dernière.

Le 22 septembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 26 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (3ème partie).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU

4.2. Tarifs FI/FC DU Bachelor Affaires Internationales & Bachelor Jeune Entrepreneur à partir de l'année universitaire 2020/2021.

Pour couvrir l'ensemble des possibilités en formation initiale, les tarifs annuels suivants à partir de l'année universitaire 2020/2021 – hors frais universitaires – pour les DU Bachelor Affaires Internationales et Bachelor Jeune Entrepreneur sont proposés :

Le tarif de l'année de 1ère inscription restera valable pendant tout le cursus de l'étudiant.

Le tarif FC est celui de la FI majoré de 500€.

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
	votés				
Bachelor Affaires Internationales :					
BAI 1A	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 2A	7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 3A	6 050,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €
Redoublant BAI 1A	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 2A	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 3A	3 025,00 €	3 025,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €
Année professionnalisante	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Bachelor Jeune Entrepreneur : intégration de la formation au BAI sur 3 ans					
Ex BJE 1ère année					
BJE 2ème année	3 500,00 €				
BJE 3ème année	2 500,00 €	3 500,00 €			
BJE redoublant 1ère année	1 750,00 €				
BJE redoublants 2ème	1 250,00 €	1 750,00 €			
BJE redoublants 3ème année	1 250,00 €	1 250,00 €	1 750,00 €		
Année professionnalisante	800,00 €	800,00 €	800,00 €		

Délibération :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les tarifs des DU Bachelors à compter de l'année universitaire 2020-2021 à l'unanimité des membres.

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTÉRAN

Herbert Castéran



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School

Dénomination du DU : Bachelor Jeune Entrepreneur

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

A l'écoute de l'évolution de la pédagogie Team Academy en Finlande, nous avons constaté l'introduction d'un socle de cours en 1^{ère} année. Comme les étudiants et les intervenants y voyaient aussi une nécessité pédagogique, nous avons formalisé cette évolution par la mise en commun de 80% du 1^{er} semestre de Bachelor Affaires Internationales avec celui d'un étudiant « Jeune entrepreneur », les 20% restant sur le semestre 1 sont consacrés à cette pédagogie d'apprentissage par l'action en équipe.

Cela a conduit à décider d'intégrer ces étudiants sous forme d'un parcours au sein du Bachelor Affaires Internationales dès 2019-2020 en 1^{ère} année et de poursuivre l'intégration dans la 2^{ème}, à la rentrée 2020-2021 et 3^{ème} du BAI à la rentrée 2021-2022

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

- Convention avec la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg pour l'inscription de nos étudiants en Licence d'Economie et de Gestion

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée 2018-2019

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	40	3 redoublants	
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	58
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	37 410 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	118 750 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	8 313 €	Autres recettes * contribution coûts complets	27 313 €
Autres dépenses*			
Frais Généraux	88 778 €		
Salaires adm	61 382 €		
Total des dépenses	195 882 €	Total des recettes	146 063 €
Résultat (dépenses - recettes)			49 819 €

*A préciser :

Commentaire du résultat :

L'évolution des tarifs votée le 26/09/2016 devait permettre de se rapprocher de l'équilibre à 10% à frais généraux constants. Ces frais généraux au pro-rata des étudiants impactent au trois quarts ce résultat. Les tarifs votés il y a 3 ans devaient réussir en 2019-2020 d'enfin combler ce risque financier.

Les dernières enquêtes sur ces faibles effectifs donnent approximativement 1/3 en poursuite d'études, 1/3 en création d'entreprise sur la base des projets démarrés pendant la scolarité, et le dernier 1/3 embauché.

2. Budget prévisionnel 2020-2021

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	17	3 500 €
Formation Continue		
Dont Exonération	2 redoublants	1 250 €

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	10 382 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	55 000 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	3 850 €	Autres recettes *	10 515 €
Autres dépenses*			
Frais Généraux	29 593 €		
Salaires Admin	25 747 €		
Total des dépenses	69 571 €	Total des recettes	65 515 €
Résultat (dépenses - recettes)			25 552 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1A EM1IU1 201	1A intégrée au BAI	
2A EM1IU2 202	2A intégrée au BAI	
3A EM1IU3 203	3 500 €	APOGEE
A. pro 1 EM1IU1 919	1A intégrée au BAI	
A. pro 2 EM1IU1 929	2A intégrée au BAI	
A. pro 3 EM1IU1 939	800 €	APOGEE

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

La décision d'intégrer les étudiants du bachelor « jeune entrepreneur » au sein du parcours spécifique « Team Entrepreneur » du Bachelor Affaires Internationales (BAI) conduit à une année 2020-2021 avec seul des 3A au nouveau tarif. Ces choix financiers permettent n'avoir qu'un léger déficit de l'ordre de 8%.

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU
Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Faculté des Sciences historiques**

Dénomination du DU : **Langues anciennes, épigraphie, papyrologie**

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leurs motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **néant**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **néant**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **1**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **néant**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **0**
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	126	0	0
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	13 104 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	17 010 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	3 402 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	16 506 €	Total des recettes	17 010 €
Résultat (dépenses - recettes)		504 €	

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

DU autofinancé.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Ce DU a pour finalité l'apprentissage d'une langue ancienne ou d'une science auxiliaire en complément d'une formation LMD. Il n'y a donc pas de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	130	135 €
Formation Continue	0	
Exonération	0	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	13 520 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	17 550 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	3 510 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	17 030 €	Total des recettes	17 550 €
Résultat (dépenses - recettes)		520 €	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1 ^{ère} année	135 €	Apogée
2 ^e année	135 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

TARIFS 2020 - 2021
FACULTE DE THEOLOGIE CATHOLIQUE - THC



OBJET	rappel Tarifs 2019/2020	REMARQUES	Tarifs 2020/2021	REMARQUES
Licence enseignement à distance et DU (EAD)				
Le fascicule (sur demande)	7,00 €		7,00 €	
Capacité droit canonique	100,00 €		100,00 €	
D.U. Découverte du Christianisme (DUDC) : droits spécifiques	200 €		200 €	
D.U. Formation à l'Action Pastorale et à l'Enseignement Religieux (DUFAPER) : droits spécifiques	500,00 € 500,00 €		500,00 € 500,00 €	DU FAPER 1 (ex CAPER) DU FAPER 2
D.U. Connaissances et pratiques de l'interreligieux : droits spécifiques	130 €		130 €	
D.U. Aumôniers : droits spécifiques	210 €		210 €	
D.U. Inter-Religio : droits spécifiques	130 €		130 €	
Cycle Ecole théologique du soir	25,00 €	cycle complet de 6 conférences		pas assuré en 2020-2021
Cycle d'approfondissement de la foi à Colmar	12,00 €	1 conférence		pas assuré en 2020-2021
	40,00 €	4 conférences		
	70,00 €	cycle complet de 8 conf.		
	120,00 €	couples ==> cycle complet de 8 conférences		
Locations de salles				
Salles 37, 47, 10 rez de jardin	100,00 €		100,00 €	tarif extérieur hors taxe pour 2 h
	60,00 €		60,00 €	tarif interne : journée ou soirée
salle Tauler	250,00 €		250,00 €	tarif extérieur hors taxe pour 2 h
	200,00 €		200,00 €	tarif interne : journée ou soirée

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Faculté de Théologie catholique**

Dénomination du DU : **Diplôme Supérieur de Théologie Catholique - DSTC**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 juin 2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Convention à venir avec la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Freiburg in Brisgau, Bade-Wurtemberg, RFA. Date de mise en œuvre prévue : septembre 2021.**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **0 (zéro) / tous les enseignements sont pris dans les offres du master de théologie catholique.**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **OUI, strictement.**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **Master de théologie catholique**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **0 (zéro)**

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	24		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	832*	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00	Autres recettes * versement frais d'inscription	6 643.20
Autres dépenses**	0,00		
Total des dépenses	832	Total des recettes	6 643.20
Résultat (dépenses - recettes)		5 811.20	

*16 mémoires encadrés versées au titre du référentiel.

**A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Pas de coût financier pour les enseignements (hormis le référentiel pour encadrement de mémoires) car ceux-ci sont pris dans le master de théologie catholique (particulièrement les séminaires de recherche) soit dans d'autres composantes.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel (pour l'autofinancement)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	4	0,00
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00	Autres recettes * reversement frais d'inscription (276.80 €)	1 107.20
Autres dépenses* : référentiel mémoires	832		
Total des dépenses	832	Total des recettes	1 107.20
Résultat (dépenses - recettes)			275,20

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER DOCTORAT

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape *	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC3AU-320 (VDI) EXEGESE BIBLIQUE	0,00	Apogée
TC3BU-320 (VDI) THEOLOGIE BIBLIQUE	0,00	Apogée
TC3CU-320 (VDI) PATROLOGIE	0,00	Apogée
TC3DU-320 (VDI) HISTOIRE DE L'EGLISE	0,00	Apogée
TC3EU-320 (VDI) THEOLOGIE SYSTEMATIQUE	0,00	Apogée
TC3GU-320 (VDI) THEOLOGIE MORALE	0,00	Apogée
TC3HU-320 (VDI) THEOLOGIE PASTORALE	0,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Ce diplôme qui est d'une importance institutionnelle signalée, du point de vue de notre composante, devrait bénéficier de la convention déjà réfléchie avec la faculté homologue de l'Université de Freiburg in Brisgau. Il y gagnera en visibilité et en autorité pour les deux partenaires, puisque sa situation (bac. + 7) est aussi inhabituelle en Allemagne qu'en France.

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **capacité en droit canonique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 juin 2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 42 h

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master).

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	1		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00*	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base): 100 €	100,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	20,00	Autres recettes * reversement frais d'inscription (108,80 €)	108.80
Autres dépenses*			
Total des dépenses	20,00	Total des recettes	208.80
Résultat (dépenses - recettes)		188.80 €	

*aucune rémunération si le minimum de 5 inscrits n'est pas atteint. Décision du Conseil de faculté du 12/4/2018 sur proposition des enseignants du DU.

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation initiale		100,00
Formation Continue	12	
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 42 h	2 184,00	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	1 200,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	240,00	Autres recettes * reversement frais d'inscription (108.80)	1 305,60
Autres dépenses*			
Total des dépenses	2 424,00	Total des recettes	2 505,60
Résultat (dépenses - recettes)		81,60 €	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC200-1 (VDI), TC2001-1 (VET)	100,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Certificat Supérieur de Pédagogie Religieuse (CSPR)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 juin 2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 1, pas de coût financier car les enseignements sont pris en licence et en master de théologie catholique.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui à la licence et au master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : théologie catholique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0 h

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	2		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00**	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base):	0,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00	Autres recettes * versement frais d'inscription (167.20 €)	334.40
Autres dépenses*	0,00		
Total des dépenses	0,00	Total des recettes	0,00
Résultat (dépenses - recettes)		334.40	

***Aucun coût d'enseignement spécifique, les heures sont prises dans la licence et le master de théologie catholique.**

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1	0,00
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00*	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00	Autres recettes * reversement frais d'inscription (167.20)	167.20
Autres dépenses*			
Total des dépenses	0,00	Total des recettes	167.20
Résultat (dépenses - recettes)			167.20

*Aucun coût d'enseignement spécifique, les heures sont prises dans la licence et le master de théologie catholique.

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC31U1 (VDI), TC31U11(VET)	0,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme de théologie pratique et de communication (DESU)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 juin 2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **0 car les enseignements sont pris dans le master de théologie catholique**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **master de théologie catholique**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0 h

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	1		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) :	0,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00	Autres recettes * reversement frais d'inscription	167.20
Autres dépenses* reprographie			
Total des dépenses	0.00	Total des recettes	0,00
Résultat (dépenses - recettes)		167.20	

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat : les enseignements sont pris dans le master de théologie catholique et de ce fait aucun coût financier relatif aux enseignements.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1	0,00
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00	Autres recettes * reversement frais d'inscription (167.20)	167,20
Autres dépenses*			
Total des dépenses	0,00	Total des recettes	167,20
Résultat (dépenses - recettes)			167,20

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC34U1 (VDI), TC34U11(VET)	0,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification (droit spécifique)

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme Universitaire Connaissances et Pratiques de l'Interreligieux (DU interreligieux)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 juin 2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 22

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 147 h

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	9		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 147 h	7 644	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) : 130 €	1 170
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	234,00	Autres recettes * versement frais d'inscription (108.80 €)	979,20
Autres dépenses*	0,00	Subv. eurométropole	3 000
Total des dépenses	7878	Total des recettes	5 149.20
Résultat (dépenses - recettes)		- 2 728.80 €	

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Le DU est soutenu financièrement par l'Eurométropole en raison de la contribution à la formation au dialogue interreligieux. Il n'en est qu'à sa troisième édition et gagnera encore à être mieux connu.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	22	130,00
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	7 644	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) : 130 €	2 860
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	572	Autres recettes * reversement frais d'inscription (108.80)	2 393.60
Autres dépenses*	0,00	Eurométropole	3 097
Total des dépenses	8 216	Total des recettes	8 350.60
Résultat (dépenses - recettes)		134.60 €	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC38U (VDI), TC38U1-401(VET)	130,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Faculté de Théologie Catholique**

Dénomination du DU : **Diplôme universitaire de découverte du christianisme (DUDC)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 juin 2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **sans objet**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **sans objet**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **sans objet**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	14	Aucun	Aucun

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé <i>(52€ à minima)</i>	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) 90 h	4 680	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>) 200 €	2 800
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	560	Reversement Unistra (108.80 €/inscrit)	1 523.20
Autres dépenses (reprographie)	10,60		
Total des dépenses	5 250,60	Total des recettes	4 323.20
Résultat (dépenses - recettes)		- 927.40 €	

*A préciser : (*ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.*)

Commentaire du résultat : Une baisse d'effectifs cette année qui est à surveiller.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	18	200,00
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	4 680,00	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	3 600,00
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	720,00	Reversement Unistra (108,80 €/inscrit)	1 958,40
Autres dépenses (reprographie)	10,60		
Total des dépenses	5410,60	Total des recettes	5 558,40
Résultat (dépenses - recettes)		147,80 €	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC32U1 2	200 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou **Non**

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020-2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme Universitaire de Formation à l'Action Pastorale (DUFAPER)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/06/2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue (hors SFC)	25		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 354 h payées	18 408 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) : 500 €	12 500 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2 500 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (108,80 €)	2 720 €
Autres dépenses*			
Total des dépenses	20 908 €	Total des recettes	15 220 €
Résultat (dépenses - recettes)		- 5 988 €	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Le déficit de 13 020.30 € constaté l'an dernier n'a pu être jugulé que partiellement par une hausse des frais pédagogiques ainsi que par la rationalisation de la maquette en direction d'une formation hybride. Entre 2018-2019 et 2019-2020, les effectifs ont diminués de (de 33 à 25 étudiants).

Pour 2020-21 les effectifs de la première année semblent encore se réduire, une ouverture partielle du DU est donc à l'étude en lien avec une réévaluation des publics potentiels. Des contacts ont été pris avec des partenaires extérieurs notamment dans le domaine de l'enseignement religieux.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue (hors SFC)	37	500

Exonération		
-------------	--	--

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	18 408	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	18 500
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	3 700	Autres recettes : reversement unistra sur droits inscriptions	4 025.60
Autres dépenses*	300		
Total des dépenses	22 408	Total des recettes	22 525.60
Résultat (dépenses - recettes)			117.60

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC36U1 320 (1ERE ANNEE)	500	Apogée
TC36U2 320 (2EME ANNEE)	500	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Pour 2020-21 les effectifs de la première année semblent encore se réduire, une ouverture partielle du DU est donc à l'étude en lien avec une réévaluation des publics potentiels. Des contacts ont été pris avec des partenaires extérieurs notamment dans le domaine de l'enseignement religieux.

Création : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

Modification : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

Renouvellement d'un DU : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : 2020 - 2021

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : DU "Investigations financières et analyse financière criminelle à l'échelle européenne".

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Cocher ce qui convient

Date d'approbation par le Conseil de composante :

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

A-Bilan financier estimatif année de fonctionnement 2020-2021 : 20 Diplômes DU

DÉPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement e-learning (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 89 heures CM dont 19 rémunérées	1.400€	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Coût d'enseignement en présentiel (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 145 heures CM par session dont 30 heures CM rémunérées.	4.600€	Financement FSI *	62.625€
Coût formateurs corrections mémoires et jury DU (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 82 heures CM dont 18 heures CM rémunérées	1.200€	Financements Collectivités Locales	62.775€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques			
Frais de personnels affectés au projet	42.000€		
Les frais de Voyages et de séjour 20 stagiaires	35.000€		
Les frais de Voyages et de séjour formateurs	11.000€		
Frais d'équipement	800€		
Consommables, fournitures et services généraux 20 stagiaires	1.500€		
Prestations de service, frais d'experts, publicité, transparence, évaluation du projet, audits externes...20 stagiaires	26.000€		
Coûts Indirects 20 stagiaires	1.900€		
Total des dépenses	125.400€	Total des recettes	125.400€

Résultat (dépenses - recettes)	
--------------------------------	--

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE ou MASTER

Cocher ce qui convient

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU9U1	0 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

B. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement 2019-2020 : 8 Diplômes DU

DÉPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement e-learning (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 105 heures CM dont 97 rémunérées	6.600€	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Coût d'enseignement en présentiel (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 115 heures CM par session dont 40 heures CM rémunérées.	3.000€	Financement FSI *	29.214€
Coût formateurs corrections mémoires et jury DU (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 18 heures CM à titre gratuit	0€	Financements Collectivités Locales	28.241€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques			
Frais de personnels affectés au projet	15.000€		
Les frais de Voyages et de séjour 8 stagiaires	12.200€		
Les frais de Voyages et de séjour formateurs	9.500€		
Frais d'équipement	600€		
Consommables, fournitures et services généraux 8 stagiaires	265€		
Prestations de service, frais d'experts, publicité, transparence, évaluation du projet, audits externes...8 stagiaires	9.550€		
Coûts Indirects 8 stagiaires	740€		
Total des dépenses	57.455€	Total des recettes	57.455€
Résultat(dépenses -recettes)			

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

C. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

Formation continue, à distance (présentiel de 15 jours pendant la sessions) : 8

D. Suivi de cohortes

L'ensemble des personnes qui présente le DU sont des membres des forces de l'ordre issus de pays de l'Union européenne. A l'issue de la formation, chacun retrouve son emploi ou est muté dans une unité spécialisée en lutte contre la délinquance financière européenne.

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme

Création : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

Modification : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

Renouvellement d'un DU : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020-2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : DU Clinique des droits de l'Homme

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Cocher ce qui convient

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 mai 2020

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel: dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Recettes :

Droits spécifiques : 1^{re} année : 350 € X 9 = **3150 €**

2^{me} année : 150 € X 9 = **1350 €**

Total : 4500 €

Dépenses :

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : **0 €**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **900 €**

Frais d'inscription à la session d'enseignement d'été de l'Institut International des Droits de l'Homme à tarif préférentiel : **3600 €**

Total : 4500 €

9 inscriptions en 1ere année, et 9 en 2eme année sont nécessaires pour équilibrer le budget.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE OU MASTER

Cocher ce qui convient

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DA8LU1	350 €	Apogée
DA8LU2	150 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Boursiers – inscription au DU en deuxième diplôme

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI OU NON

XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

Recettes :

Droits spécifiques : 1^{ère} année : 350 € X (8) = **2 800 €**

2^{ème} année : 100 € X (4) = **400 €**

Total : 3 200 €

Dépenses :

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **640 €**

Frais d'inscription à la session d'enseignement d'été de l'Institut International des Droits de l'Homme à tarif préférentiel : **2 200€**

Total : 2 840€

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

1^{ère} année : **16** inscrits dont **8** exonérés

2^{ème} année : **6** inscrits dont **2** exonérés

C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme

Création : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

Modification : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

Renouvellement d'un DU : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020_ - 2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : DU Diplôme de Juriste Conseil en Entreprise (DJCE)

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Cocher ce qui convient **Date**

d'approbation par le Conseil de composante : 4 MAI 2020

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

<p>Recettes :</p> <p>Droits spécifiques : 1^{ère} année : 150 € X 25 = 3750 €</p> <p style="padding-left: 40px;">2^{ème} année : 150 € X 25 = 3750 €</p> <p style="padding-left: 40px;">3^{ème} année : 900 € X 25 = 22 500 €</p> <p>Total : 30 000€</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>---- Dépenses :</p> <p>Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : 22 828 €</p> <p>DU 1ère année : 58.5 HeTD</p> <p>DU 2ème année : 40.5 HeTD</p> <p>DU 3ème année : 340 HeTD</p> <p>Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : 6000 €</p> <p>Autres dépenses : 500 €</p>

Total : 29 348 €

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE (X) au titre du DU 1ère année ou MASTER (X) au titre du DU 2ème et 3ème année *Cocher ce qui convient*

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, F C, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DA36U1	150 €	Apogée
DA36U2	150 €	Apogée
DA36U3	900 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : DU 3ème année, sous réserve de l'accord du Doyen après avis du Responsable de Formation

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI () ou NON (X)

XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

Recettes :

Droits spécifiques : 1^{ère} année : 150 € X 0 = **0 €**

2^{ème} année : 150 € X 0 = **0 €**

3^{ème} année : 900 € X 25 = **22 500 €**

Total : 22 500 €

---- Dépenses :

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : 163 hCM + 52h TD= **296.5 HeTD= 15 418€**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **4 500 €**

Total : 19 918 €

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

1ere année : **0** inscrits

2eme année : **0** inscrits

3eme année : **28** inscrits en formation initiale dont **3** exonérés de frais d'inscription.

C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme

Création : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

Modification : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

Renouvellement d'un DU : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020_ - 2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : DU Pollutions et Nuisances

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Cocher ce qui convient

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 MAI 2020

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel: dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Recettes :

Droits spécifiques : 150€ X 48 = **7200 €**

Total : 7200€

Dépenses:

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : **115 X 52 = 5980 €**

Parmi les 115 HeTD, 77.5 HeTD sont mutualisées avec le M2 DETR.

Les cours dispensés du DU hors M2 DETR représentent 37.5 HeTD soit 1950 €

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **1196 €**

Total : 7176 €

48 inscrits non exonérés sont nécessaires pour équilibrer le budget

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE MASTER

Cocher ce qui convient

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU5U	150 €	Apogée
DAU5U	850 €	SFC

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Exonération des droits spécifiques sous réserve de l'accord du Doyen après avis de l'enseignant

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI OU NON

XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

Recettes :

Droits spécifiques : 150 € X 51 = **7 650 €**

Total : 7 650 €

Dépenses :

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : **5980€**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **1530 €**

Total : 7510 €

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

51 inscrits en formation initiale.

C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme

Création : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

Modification : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

Renouvellement d'un DU : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020 - 2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : DU Terminologie juridique anglaise

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Cocher ce qui convient

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 MAI 2020

Voir accompagnement de l'argumentaire pour l'année 2020/2021 : Baisse du coût des droits spécifiques.

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Recettes :

Droits spécifiques : 1^{ère} année : 150€ X 42 = **6300 €**

Total : 6300 €

Dépenses:

Volume d'enseignement en HeTD (96hTD) x taux horaire chargé (X52) : **4992 €**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **1260 €**

Total : 6252 €

42 inscrits non exonérés sont nécessaires pour équilibrer le budget

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () OU MASTER (X) **243,00 €**

Cocher ce qui convient

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de c haque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU7U1	150 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Boursiers – inscription au DU en deuxième diplôme

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI (X) OU NON ()

XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

Recettes :
Droits spécifiques : 150€ X 94 = 14 100€
Total : 14 100 €

Dépenses:
Volume d'enseignement en HeTD (96 hTD) x taux horaire chargé (X52) : 4992 €
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : 2 850 €
Total : 7 842 €

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

En 2018/2019, **86 ETUDIANTS** ont choisi l'option DU Terminologie juridique anglaise dans l'UE langue1 et l'UE langue 2 ce qui représente trois groupes de TD anglais en moins, soit une économie de 3X (13.5 HETD * 2 semestres) (**4212 €**).

B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

1ere année : **95** inscrits en formation initiale dont 1 exonéré de frais d'inscription

C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

Université				
			de Strasbourg	

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé : « Diplôme universitaire de médecine de la diversité »

S'agit-il : d'une création OU d'une modification/renouvellement de DU

Cocher ce qui convient

Date d'approbation par le Conseil de composante : non disponible

II. Exposé des motifs de la création / modification

Préciser

- la présentation des objectifs du diplôme, de son environnement,

Les origines d'un sujet, même si elles ne le résument pas, tant s'en faut, sont susceptibles d'influer notablement sur sa santé, c'est à dire sur les pathologies qu'il est à risque de présenter tout au long de sa vie, non seulement pour des raisons a) d'origine géographique (exposition régionale à certains germes par exemple, à un moment ou à un autre de sa vie), mais aussi b) génétiques, du fait d'une tendance à une homogénéisation génétique régionale pour des raisons historiques de peuplement, terrain génétique susceptible de prédisposer à certaines maladies, et enfin c) socioculturelles, concernant par exemple la manière de s'alimenter (régimes plus ou moins riches en sel par exemple) ou l'exposition à certains agents pathogènes exogènes plus ou moins originaux (tabagisme, degré d'exposition solaire, ou encore éventuelle précarité économique).

Un médecin manie implicitement les données de cet ordre vis à vis de la communauté prépondérante qu'il soigne, dont il est d'ailleurs lui-même souvent issu, avec une extension de son bagage de « connaissances implicites » jusqu'à un certain degré d' « homologie »: ainsi, un médecin métropolitain Français, même Breton, sera généralement familier avec une entité relativement géocentrée comme la maladie de Lyme, tandis qu'un Alsacien pensera facilement à rechercher une dysplasie de hanche chez un nouveau-né d'origine bretonne, et tous deux évoqueront sans grand mal une maladie de Kaposi chez un sujet originaire du Sud de l'Italie, pour ne citer que quelques exemples.

Cependant, lorsque ce même médecin sera confronté à un représentant d'une communauté autre que européenne, issu de ce qu'on appelle communément « la diversité », il se trouvera face à un sujet dont « le contexte » diffère potentiellement sur l'un des trois plans évoqués (lieu de naissance et géographie habituelle d'habitat, génétique, socio-culturel, parfois les trois en même temps) de ceux auxquels il est habitué et médicalement familier (et pour lesquels il a été formé). Ses connaissances seront certes suffisantes pour toute la partie « universelle » de la santé (une crise d'appendicite, une fracture de jambe, un infarctus...), mais, dans un certain nombre de circonstances, lorsqu'un élément étiologique inhabituel sera mis à contribution, le risque de se tromper est réel, et même alors double : soit par méconnaissance de données physiopathologiques importantes (à titre d'exemple, les connaissances des médecins non spécialistes sur la drépanocytose sont souvent confuses voire erronées), mais aussi parce qu'il existe parfois des idées fausses concernant certains risques pathologiques auxquels ces sujets seraient excessivement jugés exposés (par exemple, par l'évocation prioritaire de « maladies tropicales » en réalité rares), réalisant de véritables « préjugés médicaux ». *Au final, les conséquences de ces deux types d'insuffisances sont une prise en charge médicale des patients d'origine non-européenne qui risque d'être déficiente.*

Ce DU vise à combler ces lacunes. La dermatologie occupe une place naturelle de premier plan dans cette problématique (exemple de la dermatologie sur les peaux dites « noires »), car posant le double problème d'une modification de l'aspect et parfois de la nature de certaines affections à expression cutanée (pas toutes purement dermatologiques) du fait de la pigmentation, mais également du fait de l'identification immédiate d'une « diversité », de façon plus ou moins justifiée et parfois fantasmée. Mais surtout, au-delà de la peau, un point fondamental est qu'il existe parfois chez des sujets d'origine non-européenne, des spécificités du même ordre concernant d'autres organes ou systèmes que la peau, avec d'ailleurs également un lot d'idées fausses à ce niveau. L'ensemble de ces particularités gagnerait certainement à être réuni dans un référentiel pédagogique, référentiel qui actuellement n'existe pas et que vise à constituer ce DU.

La terminologie de « médecine de la diversité » nous apparaît la plus apte (et la plus neutre pour une thématique qui pourrait être jugée sensible) à décrire précisément ce dont il s'agit dans ce DU : il s'agit bien en effet, lorsque cela est justifié et donc pas de façon systématique ce qui serait abusif, d'adapter la prise en charge d'un sujet à la diversité de ses origines, lorsque des facteurs géographiques, génétiques, ou culturels particuliers, car inhabituels dans le contexte européen, sont susceptibles de l'exposer plus particulièrement à certains risques sanitaires.

Sur un plan technique de méthodologie de formation, la multiplicité des intervenants prévus (experts spécialistes d'organe ou de maladie), ainsi que la celle du public potentiellement candidat à l'enseignement, y compris à l'international, font que le DU sera mené via internet.

Au total, cet enseignement a pour but l'amélioration de la santé de personnes dont la prise en charge médicale est susceptible de souffrir, du fait de certains points concernant leurs origines, d'insuffisances de connaissance de la part de médecins. La formation a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ce domaine. La situation de capitale internationale de Strasbourg, ainsi que les compétences d'ores et déjà multiples au sein de son Université pour ce qui est de certains points abordés dans le DU, y rendent légitime la menée d'une telle formation innovante, qui vise en définitive, non pas à une stigmatisation d'une catégorie de la population, mais bien au contraire à une universalité de la qualité des soins.

- [la spécificité de la nouvelle formation,](#)

Ce DU vise à combler ces lacunes des médecins, généralistes ou spécialistes, dans le domaine de la prise en charge des patients d'origines non-européennes. La plus-value en est l'amélioration de la pratique professionnelle des médecins, et l'amélioration de la santé des populations concernées.

Si certains aspects de la formation dispensée par ce DU apparaissent parfois dans d'autres enseignements, ou sont connus de certains spécialistes ouverts à cette problématique, il n'existe pas de synthèse de ces données éparses. Non seulement la formation dispensée dans ce DU regroupera ces données, mais de plus leur compilation générera une synthèse permettant une approche globale, holistique, qui jusqu'à présent fait défaut. Il s'agit donc d'une formation tout à fait innovante.

- [la demande du milieu, le volume du bassin d'emploi,](#)

La formation est susceptible de concerner les médecins en formation, les médecins thésés des secteurs publics et libéraux, certains médecins spécialistes d'organe titulaires d'un DES (pas seulement des dermatologues) et des médecins généralistes. De plus, le DU, qui sera mené en ligne, a vocation à attirer des médecins issus de la Faculté de médecine de Strasbourg et/ou exerçant en Alsace, mais aussi issus de tout autre lieu d'exercice (autres régions de France, étranger).

L'évolution de la typologie des populations en Europe est telle que, en fait, une part importante des médecins exerçant en France, surtout ceux en formation ou en début de carrière, apparaît potentiellement concernée par cette formation. On peut également s'attendre à l'intérêt d'étudiants - médecins exerçant dans d'autres pays et régions du Globe pour cette formation qui comble un vide. Le « volume » potentiel en médecins potentiellement concernés est donc important (quelques milliers ?).

- [l'articulation avec la recherche,](#)

Il n'y aura pas à proprement parler d'articulation avec la recherche, mais les différents enseignants étant issus de composantes universitaires variées, on peut supposer que la concrétisation du DU sera l'occasion de susciter des collaborations croisées entre enseignements, voire d'être à l'origine de projets de recherche innovants suscités par de tels rapprochements entre spécialités différentes (dont l'expérience montre qu'ils sont souvent fructueux).

- les formations analogues ailleurs en France et /ou à l'étranger,

Il n'existe pas de formation strictement analogue sur l'ensemble du territoire français pour ce DU innovant. On peut néanmoins citer les différents DU/DIU suivants: DIU de médecine personnalisée et pharmacogénomique (Paris 6, Paris 11); DU de médecine tropicale et santé internationale (Paris 13); DIU de dermatologie infectieuse et tropicale (Pierre et Marie Curie et Paris-Est); DU de santé des migrants (Paris 13); DU de médiation en santé (Paris 13); DU santé, solidarité, précarité (Grenoble); DIU précarité, santé maternelle, santé périnatale (Paris 6, Paris 13): il est à noter que certains intervenants prévus pour le DU « médecine adaptée aux origines » sont responsables à des degrés divers de certains enseignements des DU/DIU cités.

Malgré cette relative multiplicité de l'offre existante, celle-ci apparaît relativement pointilliste, le DU que nous présentons se proposant d'effectuer une synthèse de domaines jusqu'ici considérés (dans le meilleur) des cas individuellement. Il y a donc ici innovation conceptuelle, mais aussi dans le détail de la formation, car de nombreux points prévus dans le DU ne sont encore abordés nulle part (voir notamment dans le programme joint les Modules 1 et 3: « Médecine de la diversité: le point de vue des sciences humaines » et « Spécialités d'organes et de systèmes: les particularités essentielles à connaître »).

- la complémentarité avec des formations existantes au sein de l'Université de Strasbourg

Cette formation est complémentaire avant tout de la formation médicale généraliste dispensée par la Faculté de Médecine de Strasbourg. Elle complètera également utilement certaines formations complémentaires dispensées par la même Faculté: DES de dermatologie, de Médecine interne au premier chef, d'autres encore potentiellement du fait de la multiplicité des domaines médicaux concernés, DU de maladies infectieuses et tropicales de la Faculté de médecine de Strasbourg (dont certains intervenants ont prévu de participer au DU proposé). Enfin, une complémentarité avec d'autres composantes de l'Université de Strasbourg (en dehors de la Faculté de médecine) sera également établie, avec notamment la participation à l'enseignement de la Faculté des Sciences Sociales (Pr D. Le Breton).

Par ailleurs, en termes de « synergie » avec d'autres formations, certaines synergies existeront par définition, du fait de l'intervention d'enseignants communs déjà mentionnées avec les DU/DIU venant d'être cités, mais on peut de plus supposer que la concrétisation du DU permettra de majorer ce type de collaboration (participation croisée à des enseignements accentuée), voire d'être à l'origine de projets de recherche innovants qui seront suscités par les rapprochements entre spécialités différentes. De plus, les publics des DU/DIU existants cités représentent autant de candidats naturels potentiels à l'enseignement du DU proposé.

A noter cependant qu'il n'y aura pas de mutualisation de l'enseignement de ce DU avec d'autres formations existantes.

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

Faculté de Médecine de Strasbourg

B. Universités partenaires

Les énumérer ici. Si le diplôme est construit en partenariat avec une ou des universités, préciser quelle université est porteuse du diplôme. Merci de joindre la convention ou le projet de convention au dossier.

C. Autres partenariats ? Sans objet

Décrire les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié :

- Raison sociale, adresse, responsable
- Résumé des modalités de partenariat
- Renvoyer à une [convention](#), obligatoire, en annexe à la maquette

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom : Mahé, Antoine ; co-responsable : Dr Cédric Lenormand (MCU-PH, Dermatologie, Strasbourg)

Grade : Professeur conventionné de l'Université de Strasbourg (*en cours de recrutement ; dès que la situation de ce point sera éclaircie, il en sera fait part à la Commission d'évaluation*)

CNU : Dermatologie

Adresse : Service de dermatologie, hôpital Pasteur, Colmar

Téléphone : 0389124158 / 0631276871

Email : antoine.mahe@ch-colmar.fr

V. Conditions d'admission et public concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Rappel : la sélection est possible à l'entrée en DUT, en M1, dans le cadre des diplômés d'établissement et/ou d'école.

Détailler la manière dont les candidats doivent présenter leur candidature, par qui elles seront examinées (en particulier, si le diplôme est ouvert en partenariat)

Médecins thésés hospitaliers ou installés en libéral de toutes spécialités, étudiants en médecine à partir de la septième année (internes en médecine générale et DES), DFMS et DFMSA, médecins thésés extracommunautaires.

Toutes les demandes de candidature seront effectuées par soumission d'un dossier (avant une date limite à définir), et seront examinées par la Direction pédagogique du DU qui seule sera habilitée à donner son accord pour l'inscription (selon un calendrier à définir, fonction des dates retenues de délivrance de la formation).

Au total, et plus concrètement, sont ainsi susceptibles de s'inscrire (sur dossier):

- . Les médecins français ou étrangers
- . Les étudiants inscrits en D.E.S. de médecine
- . Les étudiants résidents

(Il est à noter que, malgré le fait que des étudiants étrangers sont attendus, *le cours sera effectué en langue française*, imitant de fait la formation aux étudiants francophones.)

Pour répondre à une question de la commission d'instruction des projets de création de formation, en ce qui concerne les *relations de cette formation avec les systèmes de « formation continue » ou de DPC*, ce DU vise à obtenir les mêmes statuts que les autres DU d'ordre médical (notamment pour ce qui est des rubriques « formation initiale » et « formation continue » avec ou sans prise en charge par l'employeur).

B. Effectifs prévisionnels

Préciser le nombre minimum en dessous duquel la formation ne peut pas ouvrir, le nombre envisagé et le nombre maximal que la formation peut accueillir.

50 (minimum) à 100 (maximum) par an

Un chiffrage précis est bien entendu difficile à établir pour cette formation innovante, mais on peut comparer au « DIU de dermatologie infectieuse et tropicale » (Paris), qui accueille chaque année une trentaine d'étudiants internationaux (dermatologues et non dermatologues, se déplaçant physiquement à Paris) sans désemplir depuis plus de 20 ans. Un chiffrage largement supérieur peut être anticipé pour un DU ne comportant pas de déplacement physique, et dont la thématique apparaît moins ciblée. De même, les DIU

menés par internet « Manifestations dermatologiques des maladies systémiques », qui cible un public analogue, recrute 100 étudiants par an depuis plusieurs années (voir document joint), et le DIU web de « Dermatologie pédiatrique » en accepte quant à lui plus de 200 par an (voir document joint).

Le nombre de 50 inscrits pour notre DU est donc une estimation « au plus bas », ce pourrait être le cas notamment la première année du fait d'un manque de communication lié aux délais de mise en œuvre.

En termes de stratégie de recrutement vis-à-vis de l'offre que représentera cette nouvelle formation, la diffusion de l'information de son existence auprès des étudiants de la Faculté de Médecine de Strasbourg, ainsi qu'une communication nationale via notamment certaines Sociétés savantes (Société française de dermatologie...) devraient amener un flux conséquent de candidats, et ce dès son ouverture.

Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : **toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine.** Cf. rubriques X et XI.

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Préciser :

D'une part, un contrôle continu sera effectué après chaque cours (sous la forme de QCM), la validation du questionnaire donnant droit à l'accès au cours suivant.

D'autre part, à la fin de l'enseignement, un contrôle sera effectué « en temps réel », simultanément pour tous les étudiants. Les étudiants auront accès aux documents du DU, mais la multiplicité des questions et la durée du contrôle (1 heure) obligeront l'étudiant à une maîtrise de l'enseignement reçu.

L'ensemble des évaluations (contrôle continu et examen final) se fera via la même plateforme internet dédiée, à un moment choisi par l'étudiant pour le contrôle continu (avec une limite de deux semaines par rapport à l'évaluation), en simultané pour l'examen final.

En cas d'échec, au vu de l'assiduité du candidat et de la note finale, une décision sera prise par le Jury quant à la validation finale, ou non, du diplôme. Il n'y aura pas de session de rattrapage

- la nature des épreuves (écrit, oral, dossier, contrôle continu...), y compris, le cas échéant :
 - la présentation d'un mémoire : Non
 - l'évaluation d'un stage : Non
- les coefficients : 30% pour contrôle continu, 70% pour l'examen final
- les conditions de réussite au diplôme : Moyenne obtenue après prise en compte des barèmes préétablis ; à défaut, prise en compte par le jury de l'assiduité et des résultats des évaluations lors du « contrôle continu »
- la composition du jury : Le Jury, qui se confond avec la Direction pédagogique du DU, sera composé de trois enseignants : le responsable du DU (Dr A. Mahé) ou son suppléant universitaire, un représentant (tournant) de l'Université de Strasbourg, et un représentant (tournant) hors Université de Strasbourg

N'hésitez pas à vous aider de la structure du diplôme pour les présenter en tableau.

Pour les Licences et Masters, veiller à respecter les Règles générales des modalités d'évaluation des étudiants et les règles de la composante.

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants	Section CNU	Composante ou	Nombre	Enseignements dispensés
--	-------------	---------------	--------	-------------------------

ou chercheurs		(le cas échéant)	établissement (si établissement extérieur)	d'heures assurées (HETD)	
Nom	Grade				
Mahé Antoine	PH, Professeur conventionné		Université Strasbourg	22	<i>Voir annexe jointe</i>
Lenormand Cédric	MCU-PH	Dermatologie	Faculté médecine Strasbourg	2	Maladie de Behçet
Meyer Alain	MCU-PH	Rhumatologie	Faculté médecine Strasbourg	3	Rhumatologie (muscle)
Weber Jean-Christophe	PUPH	Médecine interne	Faculté médecine Strasbourg	2	Éthique d'une approche ethnique de la santé
Le Breton David	Professeur Université	Sociologie	Université Strasbourg	3	Interculturalité et pratique de soins : le point de vue de l'anthropologue
Hansmann Yves	PUPH	Maladies infectieuses	Faculté médecine Strasbourg	1	Pathologie infectieuse des migrants et voyageurs
Arnaud Laurent	PUPH	Rhumatologie	Faculté médecine Strasbourg	1	Maladies auto-immunes systémiques
Bonniol Jean-Luc	Professeur émérite	Anthropologie	Université Aix-Marseille	2	Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines
Caumes Eric	PUPH	Maladies infectieuses	CHU Pitié-Salpêtrière	1	Dermatoses au retour d'un voyage tropical
Descamps Vincent	PUPH	Dermatologie	CHU Bichat		Evolution de la pigmentation cutanée
Cordel Nadège	PUPH	Dermatologie	CHU Pointe-à-Pitre	4	Maladies auto-immunes systémiques
Ezzedine Khaled	PUPH	Dermatologie	CHU Henri-Mondor	1	Photoprotection des peaux fortement pigmentées
Morand Jean-Jacques	Professeur Agrégé du Val de Grâce	Dermatologie	Hôpital Sainte-Anne, Marseille	1	Tréponématoses endémiques
Bouchaud Olivier	PUPH	Maladies infectieuses	CHU Avicenne	7	Interculturalité et pratique de soins : le point de vue des médecins ; Notions de base en santé internationale ; L'état de santé des immigrants
Valeyre Dominique	PUPH	Pneumologie	CHU Avicenne	2	La sarcoïdose dans le monde
Hadj-Rabia Smaïl	PUPH	Pédiatrie	CHU Necker	4	Pédiatrie ; Maladies génétiques d'intérêt
Visvikis-Siest Sofia	Directeur de recherche		INSERM Nancy	4	Pharmacogénomique des populations
Deligny Christophe	PUPH	Médecine interne	CHU Fort-de-France	3	Cardiologie, néphrologie ; situation sanitaire des Antilles
Hermine Olivier	PUPH	Hématologie	CHU Necker	2	Hématologie
Azria Elie	PUPH	Gynécologie-obstétrique	Groupe hospitalier Paris-Saint Joseph	2	Gynécologie et maternité
Pichard Eric	PUPH	Médecine interne	CHU d'Angers	1	Situation sanitaire de l'Afrique sub-saharienne

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Messer Laurent, PH	Hôpital Pasteur, rhumatologie, Colmar	1	Rhumatologie (os)
Petit Antoine, PH	Hôpital Saint-Louis, dermatologie, Pairs	2	Chéloïdes
Verschoore Michèle, Dermatologue	Centre Sabouraud, dermatologie, Paris	2	Physiologie et pratiques capillaires du cheveu crépu
Cabotin Pierre-Patrice, Dermatologue	Cabinet libéral, dermatologie, Paris	2	Médecine esthétique sur peau fortement pigmentée
Fitoussi Camille, Dermatologue	Cabinet libéral, dermatologie, Paris	1	Cosmétologie
Génin Emmanuelle	Directeur de recherche, INSERM Brest	4	Catégorisations ethniques : le point de vue du généticien
Merklen Carine, PH	Hôpital Pasteur, dermatologie, Colmar	2	Sémiologie dermatologique
Lebrun-Vignes Bénédicte, PH	Hôpital Pitié-Salpêtrière, pharmacovigilance, Paris	2	Toxidermies
Gessain Antoine	Directeur de recherche, virologie, Institut Pasteur, Paris	2	HTLV-1

Au sein de cette équipe pédagogique, sera constituée une équipe de *Direction pédagogique du DU*, renouvelée annuellement, dont le rôle sera de : superviser et valider les inscriptions au DU ; évaluer les étudiants (contrôle de la pertinence des questions soumises) ; évaluer la pertinence et la qualité des enseignements dispensés ; élaborer les sujets et superviser l'examen final ; et délivrer le diplôme final (fonction de Jury); cette équipe recentrée comportera : un membre permanent, le Dr Mahé (responsable) du DU, un représentant de l'Université de Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre), et un représentant universitaire hors Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre).

VIII. Enseignements

Le cours sera dispensé exclusivement via une plate-forme accessible par internet. Les cours seront dispensés sous la forme de documents originaux (rédigés pour le DU), sous formats équivalents Word ou PowerPoint, et seront mis en ligne au fur et à mesure du déroulement du DU selon un calendrier prédéfini. A la suite de chaque communication de cours sera prévu un temps de questions/réponses (via la plate-forme numérique) s'échangeant entre apprenants et enseignants, ainsi qu'un temps de contrôle continu (dont la validation sera obligatoire pour pouvoir accéder au cours suivant).

Pour ce qui est du calendrier du DU, les cours seront dispensés au travers de 5 modules, regroupant en tout 47 Cours magistraux d'une durée de 1 à 4 heures. Ces 5 modules (de durées respectives de 5 semaines, 7 semaines, 8 semaines, 4 semaines, et 1 semaine) seront étalés sur l'année universitaire (débutant en octobre). L'examen final aura lieu 4 semaines après la délivrance du dernier cours (au mois de juin).

Au total, cela fera 100 heures de cours magistral, soit en Heures équivalent TD $1,5 \times 100 = 150$ HeTD,

dont 100% d'heures mutualisées sans création de groupe.

Heures en présentiel : 0

Autres (**heures en numérique**, heures référentiel, stage, etc.) : 150 HeTD

En résumé :

- 30 semaines de cours, réparties en 5 modules, avec 1 à 3 cours par session
- Cours hebdomadaire en ligne correspondant à 4/6 heures de cours magistral
- Des cas cliniques interactifs soumis à un rythme variable, qui feront l'objet le cas échéant du contrôle continu
- Une iconographie sera de mise pour les cours plus particulièrement dermatologiques

- *Un forum interactif : questions/réponses à l'enseignant*

Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM nombre de cours magistraux	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)
Module 1 : Médecine et diversité : le point de vue des sciences humaines		0,25	Le concept de médecine de la diversité soulève de légitimes questions d'ordre éthique, sociologique et anthropologiques, ainsi qu'en matière d'interculturalité et d'approche de l' « autre » lors de soins, tous aspects pour lesquels des compétences spécifiques, faisant appel notamment aux sciences humaines, doivent être acquises.	<ul style="list-style-type: none"> . Mythes et réalités en médecine dite « ethnique » . Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines . Éthique d'une approche ethnique de la santé . Génétique des populations . Ethnocentrisme et préjugés . Interculturalité et pratique de soins 	10 CM					30 HETD
Module 2 : L'influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie - Particularités des maladies à expression cutanée sur peau fortement pigmentée		0,3	Des compétences seront acquises en matière : d'analyse sémiologique sur les peaux fortement pigmentées (domaine jugé souvent problématique en l'absence de formation) ; de connaissance des particularités dermatologiques liées à une peau fortement pigmentée dite « noire », ainsi qu'au caractère fortement convoluté du cheveu dit « crépu » ; des adaptations de prise en charge (curative, préventive) que ce type de peau rend souhaitables. L'enseignement s'adressera prioritairement aux non-dermatologues.	<ul style="list-style-type: none"> . Physiologie des peaux fortement pigmentées . Sémiologie . Entités dyschromiantes . Entités courantes . Entités controversées . Chéloïdes et risque chéloïdien . Toxidermies . Physiologie et pathologie du cheveu convoluté dit « crépu » . Dermatopédiatrie . Particularités thérapeutiques (esthétique, cosmétologie, chirurgie ...) . Protection solaire sur les phénotypes foncés 	11 CM					42 HETD
Module 3 : Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître		0,3	Au-delà de « l'évidence » de la dermatologie et de ses spécificités sur les peaux fortement pigmentées, des particularités médicales sont susceptibles de concerner d'autres organes ou systèmes; de nombreuses idées fausses sont également à déjouer.	<ul style="list-style-type: none"> . Sarcôïdose . Maladie de Behçet . Maladies auto-immunes systémiques . Drépanocytose . Autres maladies génétiques . Pharmacologie génomique . Cardiologie . Néphrologie . Hématologie . Cancérologie . Rhumatologie . Gynécologie / obstétrique . Psychiatrie . Manifestations systémiques des produits dépigmentants 	14 CM					48 HETD

Module 4 : L'influence du milieu : grands ensembles régionaux planétaires d'intérêt sanitaire	0,1	En dehors des particularités d'ordre génétique ou culturelles, certaines affections reflètent uniquement une origine géographique particulière, avec un environnement pathogène plus ou moins original ; ce module apprendra à faire la part des choses entre l'inné et l'acquis, mais également entre le « vrai » et le « faux », les idées reçues sur la santé dans certaines zones géographiques (notamment tropicales) n'étant pas rares.	. Ensembles géographiques d'intérêt (Afrique subsaharienne, Asie, Antilles, pourtour méditerranéen) . Maladies infectieuses tropicales d'intérêt (lèpre, HTLV-1, tréponématoses) . Pathologie infectieuse des migrants et des voyageurs . L'état de santé des immigrés	10 CM					24 HETD
Module 5 : Méthodologies d'études et d'enseignement	0,05	Des compétences seront acquises dans le domaine de : l'analyse critique d'études faisant appel à des critères d'ordre ethnique, études en effet souvent de méthodologie discutable ; l'analyse de cas cliniques correspondant à des situations dysfonctionnelles ; et pour ce qui est des particularités éventuelles de formation d'agents de santé dans un contexte extra-européen	. Analyse critique des méthodologies basées sur des critères d'ordre ethnique . Analyse participative de cas cliniques . La formation interculturelle des soignants	3 CM					6 HETD
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP				Total	47 CM				150 HETD

Liste des UE disciplinaires enseignées en langues étrangères : aucune

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : sans objet

Heures mutualisées avec d'autres formations : aucune (même si certains sujets sont abordés lors d'autres enseignements ou DU, les cours seront ici rédigés de façon originale, de façon notamment à adapter leur contenu à la cohérence globale de l'enseignement. Il n'y aura donc pas d'heure mutualisée avec d'autres formations).

NB : un stage ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** Oui (x) Non () – préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques

Au sein de l'équipe pédagogique (voir plus haut) sera constituée une *Direction pédagogique*, renouvelée annuellement, dont le rôle sera de : superviser et valider les inscriptions au DU ; évaluer les étudiants (contrôle de la pertinence des questions soumises) ; évaluer la pertinence et la qualité des enseignements dispensés ; et délivrer le diplôme final (fonction de Jury); cette équipe recentrée sera composée de : un membre permanent, le Dr Mahé (responsable) du DU ou son suppléant universitaire, un représentant universitaire de l'Université de Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre), et un représentant universitaire hors Strasbourg (tournant d'une année sur l'autre).

- **Évaluation des enseignements :** Oui (x) Non () – préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques

Un questionnaire visant à évaluer la qualité de l'enseignement dispensé au cours de l'année sera communiqué aux apprenants à la fin de l'enseignement (après l'examen final). Les résultats de ce questionnaire seront colligés, analysés par l'équipe pédagogique, et transmis aux instances universitaires concernées.

- **Conseil de perfectionnement :** préciser la composition et le mode de fonctionnement :

Des enseignements seront tirés et des ajustements de la formation seront effectués d'une année sur l'autre, à la lumière des évaluations des enseignements mentionnées ci-dessus.

- **Autres dispositifs, le cas échéant :**

Un dispositif de « Contrôle continu » sera mis en place, sous la forme d'un questionnaire (sous la forme de QCM) concernant le cours précédent, la validation (obligatoire) de ce contrôle continu donnant accès au cours suivant.

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Tableau recettes/dépenses pour la première année, avec nombre d'inscriptions minimal (50)

Dépenses	€	Recettes	€
----------	---	----------	---

Volume d'enseignement en HETD x taux horaire chargé (pour tous les enseignants non universitaires = HetD x 59,35)	100 HETD x 59,35 = 5 935 €	<u>Droits d'inscription</u> (au minimum) : 25x600 + 25x850 (50 inscrits au minimum, 50% en formation initiale et 50% en formation continue)	36 250 €
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure (% des droits spécifiques du DU – A SPECIFIER PAR LA FACULTE (au minimum 20%))	6 250 €		
Plateforme internet (première année)	23 000 €		
Frais de transport (pour direction pédagogique (1) et Jury final (1) pour 1 membre non Strasbourg)	125x2 = 250 €		
Frais de nuitée (2) pour intervenant hors Strasbourg)	90x2 = 180€		
Frais de bouche (Jury final et direction pédagogique, 3 personnes x 2 + frais repas nuitée)	6x15 + 2x25 = 140 €		
Totaux	35 755 €		36 250 €

De façon plus détaillée, le budget prévisionnel du DU comportera les lignes suivantes :

Dépenses :

- Plateforme internet : 23.000 € la première année (*mais 15.000€ les suivantes*) (voir devis joint)
- Rétribution des enseignants (hors hospitalo-universitaires de Strasbourg) (59,35€ pour une Hetd), soit 66 heures magistrales rétribuables = 100 HETD x 59,35 = 5.935 €
- Frais de gestion (Université) : 20%

Recettes : elles porteront uniquement sur les frais d'inscription ; en misant sur un minimum de 50 étudiants, ces recettes seront de 600 € par étudiant faisant état de sa position d'étudiant en médecine en cours de spécialisation (DES, mais également DFMSA...), de 850€ dans le cas contraire (médecin installé, praticien hospitalier, etc.). *Ce nombre de 50 est un minimum du nombre d'étudiants pressenti, la moyenne d'étudiants inscrits lors de web DU de cibles comparables étant plutôt de l'ordre de 100.* Avec 50% d'étudiants et 50% de médecins seniors, les recettes oscilleront donc entre 36.250 € (si 50 inscrits) et 73.000€ (si 100 inscrits).

En ce qui concerne la plateforme internet, afin de répondre comme il se doit à la procédure formelle d'attribution de marchés publics, le prestataire identifié (HIFI) étant un expert reconnu dans le domaine, puisqu'hébergeant déjà par exemple les plateformes des DIU « Dermatologie et maladies systémiques » et « Dermatologie pédiatrique », on suggère de procéder de mettre en place, sur instruction du service des marchés publics de l'Université, un marché négocié sans publication ni mise en concurrence avec HIFI communication, en justifiant de l'exclusivité de cette société à répondre à notre besoin pédagogique.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

Cocher ce qui convient

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	600€	Formation initiale, y compris les DFMS/DFSMA
	850€	Formation continue, sans prise en charge employeur
	850€	Formation continue, avec prise en charge employeur

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui () ou **Non** (x)

Cocher ce qui convient

RENOUVELLEMENT DE DU CMI-DSMI (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie

Dénomination du DU : Coursus Master en Ingénierie Design des Surfaces et Matériaux Innovants

Date d'approbation par le Conseil de composante : 02/09/2020

Aucune modification du programme des 5 années du CMI DSMI.

Pour information, les 5 années de ce DU sont portées par la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Haute Alsace (UHA) pour les 3 années de Licence et la Faculté de Physique et Ingénierie de Strasbourg pour les 2 années de Master. Ce basculement de la Licence support (initialement à l'unistra) a pris effet pour l'année 2019-2020. Les étudiants de L1 et L2 qui étaient entrés dans le cursus en 2017 et 2018 ont décidé de ne pas poursuivre en CMI à l'UHA, ce qui explique les effectifs nuls sur ces années de parcours.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU :

Les coûts du DU CMI-DSMI sont partagés avec les CMI de la Faculté de Physique et Ingénierie et dans une moindre mesure (quelques cours spécifiques CMI sont concernés) avec les CMI de l'UFR de Mathématique et Informatique. Pour atteindre l'équilibre budgétaire, qui s'élèvent à environ 14,5 k€ si toutes les années sont ouvertes, il est nécessaire d'avoir entre 9 et 10 étudiants non exonérés inscrits dans l'ensemble des DU CMI de la Faculté PHI sur chacune des 5 années de la formation, soit un total de 50 étudiants non exonérés.

Il est à noter que la Faculté de Physique et Ingénierie s'engage à couvrir l'éventuel déficit si les effectifs, notamment sur les premières années d'existence des DU CMI, ne permettent pas de couvrir l'ensemble des frais.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Le CMI-DSMI est adossé à la Licence de Physique de la Faculté de Sciences et Techniques (UHA) et au Master Sciences et Génie des Matériaux parcours Design des Surfaces et Matériaux Innovants de la Faculté de Physique et Ingénierie (Unistra).

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé à la licence et au master : 261HeqTD sur l'ensemble des 5 années du DU CMI DSMI

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs Unistra	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
M1 CMI-DSMI	3		0
Effectif total CMI-DSMI Unistra	3		0
L1-CMI-MNE	7		4
L2-CMI-MNE	3		1
L3-CMI-MNE	2		1
M1-CMI-MNE	5		1
M2-CMI-MNE	4		0
Effectif total CMI-MNE	21		7
Formation Initiale (effectif total CMI Fac PHI)	24		7

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	9000,33	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3350
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	5650,33
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	9000,33	Total des recettes	9000,33
Résultat (dépenses - recettes)		0 €	

Commentaire du résultat :

Comme les coûts engendrés par les enseignements spécifiques CMI ont été mutualisés entre les 2 CMI de la faculté PHI et dans une moindre mesure avec les 2 CMI de l'UFR de Mathématique et Informatique, les effectifs des deux CMI de la faculté PHI sont indiqués dans le tableau ci-dessus. Le tableau donné en annexe détaille les coûts pour l'année 2019-2020.

Les recettes pour la faculté PHI incluent les frais d'inscriptions au DU provenant des deux CMI ouverts à la faculté en 2019-2020, MNE et DSMI. A noter qu'à la création des DU CMI-MNE et DSMI (ouverture en septembre 2019), la CFVU du 18 juin 2019 a approuvé cette création en demandant que la tarification proposée ne soit appliquée qu'aux étudiants néo-entrants dans les cycles nationaux d'appui du DU. Ainsi, seuls les étudiants non exonérés de L1 (4 au total) et de M1 (7 au total) ont contribué au droits spécifiques conduisant à une recette totale pour la faculté PI de $4 \times 351 + 7 \times 278 = 3350\text{€}$. Si l'ensemble des étudiants non exonérés inscrits au DU avaient contribué, les recettes auraient été de 5164€, soit 57,4% du coût total de 9000,33€ (c.f. annexe).

La faculté PHI a couvert le déficit à hauteur de 5650,33€.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

L'évaluation des enseignements n'a pas eu lieu en 2019-2020, notamment avec les complications liées au COVID. Elle est prévue à partir de l'année 2020-21.

Pour le suivi de cohorte,

en L1, suite à la sélection parcoursup, un étudiant avait accepté. Le parcours n'a pas ouvert.

en L2 et L3 les étudiants entrés dans le cursus ont décidé de rester à la Faculté PHI suite au changement de Licence support.

en M1, les 3 étudiants inscrits finissent actuellement leur 10 semaines de stage de spécialisation en entreprise et soutiendront le 3 septembre. Ces étudiants devraient valider leur année sans problème.

en M2, nous avons une année vide depuis le M1 (qui avait entre autre motivé le changement de Licence support).

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	11 en Lic. + 9 en Master	6 363 €
Exonération	4 en Lic. + 2 en Master	0 €

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	9500€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6363€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	3137€
Autres dépenses*			
Total des dépenses	9500€	Total des recettes	9500€
Résultat (dépenses - recettes)			0€

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1 ^{ERE} ANNEE	390 €	APOGEE UHA
2 ^{EME} ANNEE	390 €	APOGEE UHA
3 ^{EME} ANNEE	390 €	APOGEE UHA
4 ^{EME} ANNEE	278 €	APOGEE UNISTRA
5 ^{EME} ANNEE	278 €	APOGEE UNISTRA

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les effectifs prévisionnels sur l'ensemble des CMI de la faculté PI (DSMI, MNE et le nouveau CMI Mécatronique et Energie) donnés à la section 2 sont basés sur (i) les étudiants qui ont validé leur année et devraient s'inscrire logiquement en année supérieure, (ii) les étudiants ayant acceptés la formation sous Parcoursup et qui devraient s'inscrire en L1, et (iii) les étudiants qui intégreront le CMI sur une année autre que la L1.

Sur ce dernier point, il est important de noter que la « commission formation » qui en 2018-19 a suivi le dossier de création du DU avant qu'il ne soit soumis à la CFVU nous a incité à ne pas limiter le recrutement des étudiants CMI à la L1 mais de trouver un mécanisme permettant à des étudiants méritant d'intégrer le CMI en cours de cursus. Nous avons ainsi lancé en fin d'année un appel candidature aux étudiants de L1 et avons retenu deux étudiants particulièrement méritant. Ils devraient donc intégrer le CMI ME en L2. En parallèle un étudiant de CMI issu d'une autre université a candidaté pour rentrer en M1 DSMI, son dossier a été accepté.

A l'issue de cette première année de création des DU CMI à la faculté PHI, l'équilibre financier qui repose sur l'ensemble des DU de la faculté n'est pas encore atteint. Toutefois la création du CMI Mécatronique et Energie devrait permettre d'ici deux à trois ans d'atteindre cet équilibre. Le CMI ME n'ayant été accrédité par le réseau FIGURE qu'en avril 2020, il n'a pas pu paraître sous Parcoursup. Malgré cela, plusieurs étudiants pourront d'ores et déjà intégrer ce CMI puisque les deux premières années des CMI MNE et ME sont identiques. Les deux étudiants provenant de la L1 et qui intégreront le CMI directement en L2 ont choisi le CMI ME. Ainsi, malgré le fait que ce nouveau CMI n'a pas pu paraître sous Parcoursup pour cette rentrée, nous sentons d'ores et déjà qu'il devrait être attractif et compléter l'offre de formation pour créer un « groupe » CMI dynamique.

Comme les trois dernières années du CMI ME ne seront pas ouvertes l'année prochaine et que les effectifs du CMI DSMI devraient rester quasi-identiques, le coût des trois DU de la faculté PI pour l'année 2020-2021 est estimé à 9500€, très proche de celui de l'année 2019-2020. Si les inscriptions prévisionnelles se réalisent, nous devrions réduire le déficit l'année prochaine et espérons atteindre l'équilibre d'ici 2 à 3 ans.

Aussi nous proposons de maintenir les droits d'inscription pour l'année 2020-21 identiques à ceux de l'année 2019-20, à savoir :

	Droit total	Droit national	Droit au titre du DU allant au central - droits de base	Droit au titre du DU allant à la composante – droits spécifiques	Droit global au titre du DU
Master+DU	601	243	80	278	358

(Les droits de Licence étant votés par la CFVU de l'UHA).

4. Annexe : coût 2019-20 des DU CMI-DSMI et CMI-MNE de la Faculté P&I

Sem.	Intitulé du cours	CM	TD	TP	CI	Nb gp TD/TP	Total eqTD	Coût	Mutualisation des CMI	% MNE	Coût MNE	%DSMI	Coût DSMI	%PI	Coût PI	%MI	Coût MI	Rmq
S1	Histoire des techniques	20	0	0	0	0	30	1 560.00 €	DSMI+MNE	75	1 170.00 €	25	390.00 €	100.00	1 560.00 €	0	0.00 €	
S1	Techniques d'expression professionnelle	6	0	14	0	3	37.00	1 924.00 €	les 4 CMI	25	481.00 €	8.33	160.33 €	33.33	641.33 €	66.67	1 282.67 €	67,67% supporté par UFR MI
S2	Qu'est-ce que la connaissance scientifique ?	20	0	0	0	0	30.00	1 560.00 €	les 4 CMI	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00	0.00 €	Cours optionnel de la maquette L1, non spécifique CMI
S2	Entreprise et son environnement : découverte	12	0	0	0	0	18.00	936.00 €	DSMI+MNE	75	702.00 €	25	234.00 €	100.00	936.00 €	0	0.00 €	
S2	Matériaux du futur	24	0	0	0	0	36.00	1 872.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours optionnel de la maquette L1, non spécifique CMI
S2	Visite de laboratoire	0	0	0	0	0	0.00	0.00 €	DSMI+MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	
S3	Sciences et risques	14	0	0	0	0	21.00	1 092.00 €	DSMI+MNE	75	819.00 €	25	273.00 €	100.00	1 092.00 €	0	0.00 €	
S3	Techniques quantitatives de gestion	0	0	0	12	0	15.00	780.00 €	ISR+DSMI+MNE	37.5	292.50 €	12.5	97.50 €	50.00	390.00 €	50	390.00 €	
S3	Financement des entreprises	12	0	0	0	0	18.00	936.00 €	ISR+DSMI+MNE	37.5	351.00 €	12.5	117.00 €	50.00	468.00 €	50	468.00 €	
S4	Droit	0	0	0	20	0	25.00	1 300.00 €	ISR+IIRVIJ+MNE	25	325.00 €	0	0.00 €	25.00	325.00 €	0	0.00 €	
S4	Droit UHA	20	0	0	0	0	30.00	1 560.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours de la maquette L1 de l'UHA
S4	Projet intégrateur de L2	0	6	0	0	1	6.00	312.00 €	MNE	100	312.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	1 groupe encadré sans HC
S4	Projet intégrateur de L2 DSMI (veille bibliographique)	0	10	0	0	2	20.00	1 040.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	1 040.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiant en 2019-20
S5	Initiation à l'intelligence artificielle	8	0	8	0	1	17.33	901.33 €	DSMI+MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours de la L3 Mécatronique de la Fac PI
S5	Notions de gestion de projets en entreprise	8	0	0	0	0	12.00	624.00 €	DSMI+MNE	75	468.00 €	25	156.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiants en 2019-20
S5	Projet intégrateur de L3 MNE (partie a)	0	6	0	0	1	6.00	312.00 €	MNE	100	312.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Projet fait avec les M1-CMI-MNE
S5	Projet intégrateur de L3 DSMI (partie expérimentale)	0	10	0	0	2	20.00	1 040.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	1 040.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiants en 2019-20
S6	Energie électrique	18	10	0	0	1	37.00	1 924.00 €	MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours de la L3 Mécatronique de la Fac PI
S6	Stage de spécialisation MNE	0	0	0	0	0	0.00	0.00 €	MNE	100	0.00 €	0	0.00 €	100.00	0.00 €	0	0.00 €	
S6	Projet intégrateur de L3 DSMI (partie modélisation)	0	10	0	0	1	10.00	520.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	520.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiants en 2019-20
S7	Stage de spécialisation DSMI	0	0	0	0	0	0.00	0.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	0.00 €	100.00	0.00 €	0	0.00 €	
S7	Economie du savoir et de la connaissance	14	0	0	0	0	21.00	1 092.00 €	DSMI+MNE	75	819.00 €	25	273.00 €	100.00	1 092.00 €	0	0.00 €	
S7	Economie d'entreprise	14	0	0	0	0	21.00	1 092.00 €	DSMI+MNE	75	819.00 €	25	273.00 €	100.00	1 092.00 €	0	0.00 €	
S7	Travail d'Etude et de Recherche (partie a)	0	11	0	0	1	11.00	572.00 €	MNE	100	572.00 €	0	0.00 €	100.00	572.00 €	0	0.00 €	
S8	Testabilité des circuits numériques	8	6	8	0	1	23.33	1 213.33 €	MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du M1-MNE (pas de groupe supplémentaire créé)
S8	Testabilité des circuits analogiques et mixtes	16	4	8	0	1	33.33	1 733.33 €	MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du M1-MNE (pas de groupe supplémentaire créé)
S8	Matériaux innovants et intelligents	20	0	0	0	0	30.00	1 560.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du M1-SGM (pas de groupe supplémentaire créé)
S9	Soft skills	8	0	0	0	0	12.00	624.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du Master 2 GI de la Fac PI
S9	Mod. produit/processus/service pour l'industrie 4.0	16	8	8	0	0	24.00	1 248.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du Master 2 GI de la Fac PI
S9	Projet intégrateur de M2 MNE	0	16	0	0	1	16.00	832.00 €	MNE	100	832.00 €	0	0.00 €	100.00	832.00 €	0	0.00 €	
TOTAL											8 274.50 €		4 573.83 €		9 000.33 €		2 140.67 €	



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2020_ - 2021

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie

Dénomination du DU : Cours Master en Ingénierie Micro et Nano-Electronique (CMI MNE)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 02/09/2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Aucune modification du programme des 5 années du CMI MNE.

Il est néanmoins important de noter qu'un nouveau CMI, le CMI Mécatronique et Energie (CMI ME) vient d'être habilité par le réseau FIGURE (<https://reseau-figure.fr/>) et qu'il ouvrira ses portes à la faculté de Physique et Ingénierie en septembre 2020. Les deux premières années des CMI MNE et ME sont identiques. Il complète l'offre CMI de l'Unistra dans le domaine de l'électronique au sens large et devrait permettre à terme d'attirer plus d'étudiants dans le cursus CMI.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Aucun partenariat

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Aucun partenariat

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Les coûts du DU CMI MNE sont partagés avec les 3 CMI de la Faculté de Physique et Ingénierie (CMI MNE, ME et DSMI) et dans une moindre mesure (quelques cours spécifiques CMI sont concernés) avec les deux CMI de l'UFR de Mathématique et Informatique (CMI ISR IIRVIJ) en raison d'une forte mutualisation des cours spécifiques CMI. En tenant compte de cela, pour couvrir les coûts des trois DU de la Faculté de Physique et Ingénierie, qui s'élèvent à environ 14,5 k€ si toutes les années sont ouvertes, il est nécessaire d'avoir entre 9 et 10 étudiants non exonérés inscrits dans l'ensemble des trois DU sur chacune des 5 années de la formation, soit un total de 50 étudiants non exonérés.

La faculté de Physique et Ingénierie s'engage à couvrir l'éventuel déficit si les effectifs, notamment sur les premières années d'existence des trois DU, ne permettent pas de couvrir l'ensemble des frais.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le DU CMI MNE est adossé sur le parcours Electronique Signal Automatique de la Licence mention Science Pour L'Ingénieur (sur ses 3 premières années) puis sur le parcours Micro et Nano-Electronique du Master mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique, ces deux parcours support étant portés par la Faculté de Physique et Ingénierie.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 257HeqTD sur l'ensemble des 5 années du DU CMI MNE

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
L1-CMI-MNE	7		4
L2-CMI-MNE	3		1
L3-CMI-MNE	2		1
M1-CMI-MNE	5		1
M2-CMI-MNE	4		0
Effectif total CMI-MNE	21		7
M3-CMI-DSMI	3		0
Effectif total CMI-DSMI	3		0
Formation Initiale (effectif total)	24		7
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	9000,33€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3350€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * (Budget propre de la Faculté P&I)	5650,33€
Autres dépenses*			
Total des dépenses	9000,33€	Total des recettes	9000,33€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Comme les coûts engendrés par les enseignements spécifiques CMI ont été mutualisés entre les 2 CMI de la faculté PI et dans une moindre mesure avec les 2 CMI de l'UFR de Mathématique et Informatique, les effectifs des deux CMI de la faculté PI sont indiqués dans le tableau ci-dessus. Le tableau donné en annexe détaille les coûts pour l'année 2019-2020.

Les recettes pour la faculté PI incluent les frais d'inscriptions au DU provenant des deux CMI ouverts à la faculté en 2019-2020, MNE et DSMI. A noter qu'à la création des DU CMI-MNE et DSMI (ouverture en septembre 2019), la CFVU du 18 juin 2019 a approuvé cette création en demandant que la tarification proposée ne soit appliquée qu'aux étudiants néo-entrants dans les cycles nationaux d'appui du DU. Ainsi, seuls les étudiants non exonérés de L1 (4 au total) et de M1 (7 au total) ont contribué au droits spécifiques conduisant à une recette totale pour la faculté PI de $4 \times 351 + 7 \times 278 = 3350 \text{€}$. Si l'ensemble des étudiants non exonérés inscrits au DU avaient contribué, les recettes auraient été de 5164€, soit 57,4% du coût total de 9000,33€ (c.f. annexe).

La faculté PI a couvert le déficit à hauteur de 5650,33€.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

L'évaluation des enseignements n'a pas eu lieu en 2019-2020, notamment avec les complications liées au COVID. Elle est prévue à partir de l'année 2020-21.

En L1, sur 7 étudiants inscrits, un n'a finalement pas assisté au cours. Deux n'ont pas validé leur année.

En L2, sur les 3 étudiants inscrits, un, bien qu'ayant de bons résultats académiques a préféré en cours d'années ne pas continuer à faire l'effort de 20% supplémentaire demandé aux étudiants CMI. Les deux autres ont validé leur année CMI

En L3, les deux étudiants inscrits ont validé leur année CMI.

En M1, les 5 étudiants inscrits ont validé leur année CMI.

En M2, en raison du COVID, les étudiants ne soutiendront leur stage de fin d'étude que le 14 septembre. Néanmoins, les 4 étudiants inscrits devraient valider leur année sans problème. Un a déjà monté un dossier de thèse CIFRE avec le laboratoire ICube et l'entreprise ST-Microelectronics. Les trois autres devraient entrer assez facilement dans l'industrie car l'industrie de la microélectronique n'a pas été trop affectée par la crise sanitaire actuelle.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation initiale	11 en Lic. + 9 en Master	6 363 €
Formation Continue		
Exonération	4 en Lic. + 2 en Master	0 €

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	9500€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6363€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * (Budget propre de la Faculté P&I)	3137€
Autres dépenses*			
Total des dépenses	9500€	Total des recettes	9500€
Résultat (dépenses - recettes)			0€

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1ERE ANNEE DE CMI	351	Apogee
2EME ANNEE DU CMI	351	Apogee
3EME ANNEE DU CMI	351	Apogee
4EME ANNEE DU CMI	278	Apogee
5EME ANNEE DU CMI	278	Apogee

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les effectifs prévisionnels sur l'ensemble des CMI de la faculté PI (DSMI, MNE et le nouveau CMI Mécatronique et Energie) donnés à la section 2 sont basés sur (i) les étudiants qui ont validé leur année et devraient s'inscrire logiquement en année supérieure, (ii) les étudiants ayant acceptés la formation sous Parcoursup et qui devraient s'inscrire en L1, et (iii) les étudiants qui intégreront le CMI sur une année autre que la L1.

Sur ce dernier point, il est important de noter que la « commission formation » qui en 2018-19 a suivi le dossier de création du DU avant qu'il ne soit soumis à la CFVU nous a incité à ne pas limiter le recrutement des étudiants CMI à la L1 mais de trouver un mécanisme permettant à des étudiants méritant d'intégrer le CMI en cours de cursus. Nous avons ainsi lancé en fin d'année un appel candidature aux étudiants de L1 et avons retenu deux étudiants particulièrement méritant. Ils devraient donc intégrer le CMI ME en L2. En parallèle un étudiant de CMI issu d'une autre université a candidaté pour rentrer en M1 DSMI, son dossier a été accepté.

A l'issue de cette première année de création des DU CMI à la faculté PI, l'équilibre financier qui repose sur l'ensemble des DU de la faculté n'est pas encore atteint. Toutefois la création du CMI Mécatronique et Energie devrait permettre d'ici deux à trois ans d'atteindre cet équilibre. Le CMI ME n'ayant été accrédité par le réseau FIGURE qu'en avril 2020, il n'a pas pu paraître sous Parcoursup. Malgré cela, plusieurs étudiants pourront d'ores et déjà intégrer ce CMI puisque les deux premières années des CMI MNE et ME sont identiques. Les deux étudiants provenant de la L1 et qui intégreront le CMI directement en L2 ont choisi le CMI ME. Ainsi, malgré le fait que ce nouveau CMI n'a pas pu paraître sous Parcoursup pour cette rentrée, nous sentons d'ores et déjà qu'il devrait être attractif et compléter l'offre de formation pour créer un « groupe » CMI dynamique.

Comme les trois dernières années du CMI ME ne seront pas ouvertes l'année prochaine et que les effectifs du CMI DSMI devraient rester quasi-identiques, le coût des trois DU de la faculté PI pour l'année 2020-2021 est estimé à 9500€, très proche de celui de l'année 2019-2020. Si les inscriptions prévisionnelles se réalisent, nous devrions réduire le déficit l'année prochaine et espérons atteindre l'équilibre d'ici 2 à 3 ans.

Aussi nous proposons de maintenir les droits d'inscription pour l'année 2020-21 identiques à ceux de l'année 2019-20, à savoir :

	Droit total	Droit national	Droit au titre du DU allant au central - droits de base	Droit au titre du DU allant à la composante – droits spécifiques	Droit global au titre du DU
Licence+DU	601	170	80	351	431
Master+DU	601	243	80	278	358

Annexe : coût 2019-20 des DU CMI MNE et DSMI de la faculté PI

Sem.	Intitulé du cours	CM	TD	TP	CI	Nb gp TD/TP	Total eqTD	Coût	Mutualisation des CMI	% MNE	Coût MNE	%DSMI	Coût DSMI	%PI	Coût PI	%MI	Coût MI	Rmq	
S1	Histoire des techniques	20	0	0	0	0	30	1 560.00 €	DSMI+MNE	75	1 170.00 €	25	390.00 €	100.00	1 560.00 €	0	0.00 €		
S1	Techniques d'expression professionnelle	6	0	14	0	3	37.00	1 924.00 €	les 4 CMI	25	481.00 €	8.33	160.33 €	33.33	641.33 €	66.67	1 282.67 €	67,67% supporté par UFR MI	
S2	Qu'est-ce que la connaissance scientifique ?	20	0	0	0	0	30.00	1 560.00 €	les 4 CMI	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00	0.00 €	Cours optionnel de la maquette L1, non spécifique CMI	
S2	Entreprise et son environnement : découverte	12	0	0	0	0	18.00	936.00 €	DSMI+MNE	75	702.00 €	25	234.00 €	100.00	936.00 €	0	0.00 €		
S2	Matériaux du futur	24	0	0	0	0	36.00	1 872.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours optionnel de la maquette L1, non spécifique CMI	
S2	Visite de laboratoire	0	0	0	0	0	0.00	0.00 €	DSMI+MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €		
S3	Sciences et risques	14	0	0	0	0	21.00	1 092.00 €	DSMI+MNE	75	819.00 €	25	273.00 €	100.00	1 092.00 €	0	0.00 €		
S3	Techniques quantitatives de gestion	0	0	0	12	0	15.00	780.00 €	ISR+DSMI+MNE	37.5	292.50 €	12.5	97.50 €	50.00	390.00 €	50	390.00 €		
S3	Financement des entreprises	12	0	0	0	0	18.00	936.00 €	ISR+DSMI+MNE	37.5	351.00 €	12.5	117.00 €	50.00	468.00 €	50	468.00 €		
S4	Droit	0	0	0	20	0	25.00	1 300.00 €	ISR+IIRVIJ+MNE	25	325.00 €	0	0.00 €	25.00	325.00 €	0	0.00 €		
S4	Droit UHA	20	0	0	0	0	30.00	1 560.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours de la maquette L1 de l'UHA	
S4	Projet intégrateur de L2	0	6	0	0	1	6.00	312.00 €	MNE	100	312.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	1 groupe encadré sans HC	
S4	Projet intégrateur de L2 DSMI (veille bibliographique)	0	10	0	0	2	20.00	1 040.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	1 040.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiant en 2019-20	
S5	Initiation à l'intelligence artificielle	8	0	8	0	1	17.33	901.33 €	DSMI+MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours de la L3 Mécatronique de la Fac PI	
S5	Notions de gestion de projets en entreprise	8	0	0	0	0	12.00	624.00 €	DSMI+MNE	75	468.00 €	25	156.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiants en 2019-20	
S5	Projet intégrateur de L3 MNE (partie a)	0	6	0	0	1	6.00	312.00 €	MNE	100	312.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Projet fait avec les M1-CMI-MNE	
S5	Projet intégrateur de L3 DSMI (partie expérimentale)	0	10	0	0	2	20.00	1 040.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	1 040.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiants en 2019-20	
S6	Energie électrique	18	10	0	0	1	37.00	1 924.00 €	MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours de la L3 Mécatronique de la Fac PI	
S6	Stage de spécialisation MNE	0	0	0	0	0	0.00	0.00 €	MNE	100	0.00 €	0	0.00 €	100.00	0.00 €	0	0.00 €		
S6	Projet intégrateur de L3 DSMI (partie modélisation)	0	10	0	0	1	10.00	520.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	520.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Pas d'étudiants en 2019-20	
S7	Stage de spécialisation DSMI	0	0	0	0	0	0.00	0.00 €	DSMI	0	0.00 €	100	0.00 €	100.00	0.00 €	0	0.00 €		
S7	Economie du savoir et de la connaissance	14	0	0	0	0	21.00	1 092.00 €	DSMI+MNE	75	819.00 €	25	273.00 €	100.00	1 092.00 €	0	0.00 €		
S7	Economie d'entreprise	14	0	0	0	0	21.00	1 092.00 €	DSMI+MNE	75	819.00 €	25	273.00 €	100.00	1 092.00 €	0	0.00 €		
S7	Travail d'Etude et de Recherche (partie a)	0	11	0	0	1	11.00	572.00 €	MNE	100	572.00 €	0	0.00 €	100.00	572.00 €	0	0.00 €		
S8	Testabilité des circuits numériques	8	6	8	0	1	23.33	1 213.33 €	MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du M1-MNE (pas de groupe supplémentaire créé)	
S8	Testabilité des circuits analogiques et mixtes	16	4	8	0	1	33.33	1 733.33 €	MNE	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du M1-MNE (pas de groupe supplémentaire créé)	
S8	Matériaux innovants et intelligents	20	0	0	0	0	30.00	1 560.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du M1-SGM (pas de groupe supplémentaire créé)	
S9	Soft skills	8	0	0	0	0	12.00	624.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du Master 2 GI de la Fac PI	
S9	Mod. produit/processus/service pour l'industrie 4.0	16	8	8	0	0	24.00	1 248.00 €	DSMI	0	0.00 €	0	0.00 €	0.00	0.00 €	0	0.00 €	Cours du Master 2 GI de la Fac PI	
S9	Projet intégrateur de M2 MNE	0	16	0	0	1	16.00	832.00 €	MNE	100	832.00 €	0	0.00 €	100.00	832.00 €	0	0.00 €		
TOTAL												8 274.50 €		4 573.83 €		9 000.33 €		2 140.67 €	



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de physique et Ingénierie

Dénomination du DU : Magistère de Physique fondamentale (MdPF)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 02/09/2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

1^{ère} année et 2^{ème} année de magistère : pas de modification demandée

3^{ème} année de magistère : Auparavant adossement aux seuls parcours recherche de la deuxième année du Master Physique. Nous souhaitons y rajouter l'adossement au parcours Préparation à l'agrégation de physique du M2. Ceci permettra aux étudiants qui s'orientent vers la préparation des concours de l'enseignement (agrégation et CAPES) de valider le magistère, comme c'est le cas du magistère de physique fondamentale d'Orsay qui a étendu il y a plusieurs années l'obtention du magistère aux étudiants préparant le concours de l'agrégation.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Aucun partenariat

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Aucun partenariat

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 0

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : 1^{ère} année du DU adossée à la 3^{ème} année de la licence de physique parcours Mathématiques et Physique approfondies (MPA-mag) ; 2^{ème} du DU adossée aux deux parcours de la 1^{ère} année du master de Physique (parcours Physique et parcours Agrégation de sciences physiques - option physique) ; 3^{ème} années du DU adossée sur les parcours (recherche et agrégation) de la 2^{ème} année du master de Physique.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0h

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale 1 ^{ère} année DU MdPF	20	0	0
Formation Initiale 2 ^{ème} année DU MdPF	11	0	0
Formation Initiale 3 ^{ème} année DU MdPF	15	0	0
Formation Continue (1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} année DU MdPF)	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	0	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		0
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)		0	0

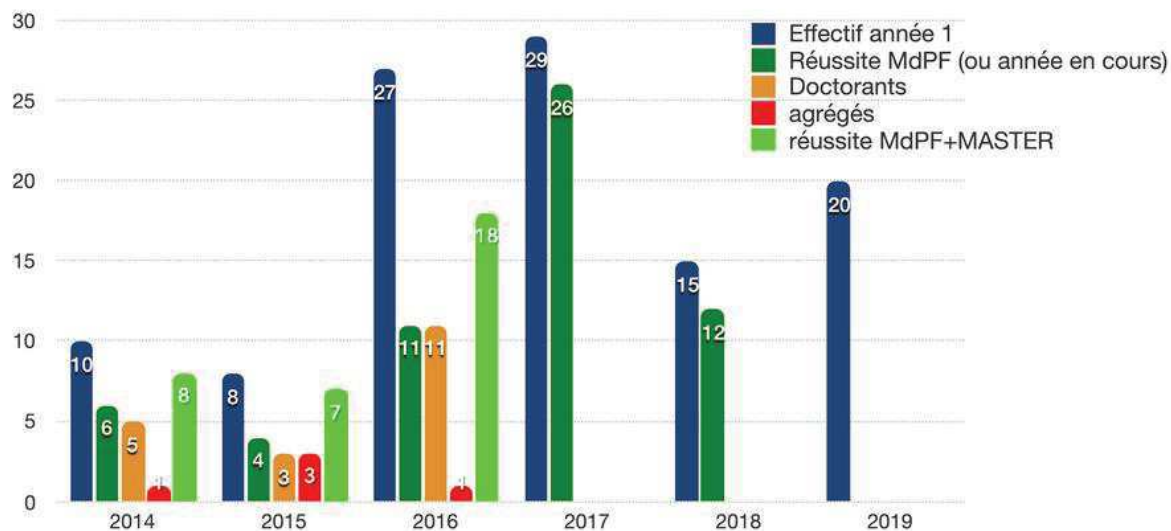
*A préciser :

<p>Commentaire du résultat :</p> <p>Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence soit avec un master.</p> <p>Il n'y a pas de création de groupes (CM, CI, TD, TP) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et ceci pour toutes les années du DU</p>

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer <i>les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants</i>) :</p> <p>Le magistère MdPF a démarré l'année universitaire 2014-15. Compte tenu de la maquette actuelle du DU MdPF, une partie des étudiants qui s'orientent vers la préparation des concours de l'enseignement (agrégation et CAPES) abandonnent le magistère en M1 car ils ne souhaitent pas effectuer un M2 recherche. En conséquence il est difficile actuellement de donner des statistiques de réussites représentatives. Si la modification de maquette de la 3^{ème} année est validée, ces étudiants pourront poursuivre et valider les 3 années de magistère.</p>
--

Dans le tableau récapitulatif ci-dessous, nous indiquons à la fois les étudiants ayant réussi le magistère (Réussite Magistère) et aussi ceux ayant validés le Master de Physique (Réussite MdPF + Master). Les données Agrégés + certifiés + doctorants correspondent aux étudiants entrés en Magistère et sortant en thèse ou ayant réussi un concours de l'enseignement.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS



ANNÉE D'ENTRÉE	EFFECTIF ANNÉE 1	EFFECTIF ANNÉE 2	EFFECTIF ANNÉE 3	RÉUSSITE MDPF	RÉUSSITE MDPF+MASTER	DOCTORANTS	AGRÉGÉS	CERTIFIÉS
2014	10	5	5	6	8	5	1	2
2015	8	7	4	4	7	3	3	1
2016	27	18	11	11	18	11	1	5
2017	29	23	23	26				
2018	15	12		12				
2019	20							

Les données en rouge dans la colonne Réussite MdPF correspondent aux nombres d'étudiants qui suivent l'année Magistère en cours.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale 1 ^{ère} année DU MdPF	30	0
Formation Initiale 2 ^{ème} année DU MdPF	19	0
Formation Initiale 3 ^{ème} année DU MdPF	12	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		0
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)		0	0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1ERE ANNEE DU MdPF	0	APOGEE PY4EU1
2EME ANNEE DU MdPF	0	APOGEE PY4EU2
3EME ANNEE DU MdPF	0	APOGEE PY4EU3

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence soit avec un master. Il n'y a pas de création de groupes (CM, CI, TD, TP) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et ceci pour toutes les années du DU.

Pas de droits spécifiques demandés : les étudiants acquittent uniquement les droits de bases pour un diplôme supplémentaire (tarifs 2020/21) : 113 euros pour l'année de licence et 159 euros pour chaque année master.

1ère année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale en L3 Physique parcours MPA-Mag et en inscription secondaire en 1ère année du magistère. La 3ème année du parcours MPA-Mag est intégralement mutualisée avec la 3ème année de la licence de physique parcours physique.

2ème année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale en M1 Physique Parcours « Physique » ou Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique » et en inscription secondaire en 2ème année de magistère.

3ème année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale dans un des parcours de la 2ème année du master de physique et en inscription secondaire en 3ème année du magistère. Cette 3ème année laisse la possibilité aux

étudiants du magistère de suivre un M2 recherche dans une autre université que l'UNISTRA, avec l'accord des responsables du magistère. Dans ce cas, ils sont inscrits en inscription principale en 3^{ème} année du DU MDPF.

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie

Dénomination du DU : Préparation à l'agrégation de physique (niveau Master)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 02/09/2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Aucune modification demandée

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : pas de partenariat avec d'autres universités

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : pas d'autres partenariats

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 0

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? adossement à un Master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : 2^{ème} année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique »

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0h

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	4	0	0
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Tous les enseignements sont mutualisés avec la 2^{ème} année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique ».

Il n'y a pas de création de groupes (TD, TP, CM, CI) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et qui suivent les mêmes enseignements que les étudiants du M2 Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique ».

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Année universitaire 2014-15 : 2 étudiants inscrits au DU : tous les 2 admis au concours de l'agrégation de physique ; 1 étudiant va soutenir cette année une thèse (thèse à l'IPCMS + monitorat), 1 enseignante en poste au lycée européen de Strasbourg

Année universitaire 2015-16 : 2 étudiants inscrits au DU : aucun admis au concours de l'agrégation de physique ; 1 étudiant admis au CAPES Physique - Chimie, pas d'infos sur le 2^{ème} étudiant

Année universitaire 2016-17 : 4 étudiants inscrits au DU : 1 admis au concours de l'agrégation de physique (en poste à Marseille), 1 enseignante admise au CAPES Physique - Chimie, 1 étudiant titulaire d'un poste agrégé en mathématiques, 1 abandon.

Année universitaire 2017-18 : 4 étudiants inscrits au DU : 1 admis au concours externe de l'agrégation de physique (en stage), 1 admis au concours interne de l'agrégation de physique (en poste) ; 1 étudiante admise au concours CAPES Physique - Chimie (en stage), 1 étudiant titulaire d'un poste agrégé en mathématiques.

Année universitaire 2018-19 : 6 étudiants inscrits au DU : 4 admissibles au concours externe de l'agrégation de physique, 3 admis au concours de l'agrégation (en stage) ; 1 admis au concours spécial docteur de l'agrégation de physique ; 1 admis au CAPES Physique Chimie.

Année universitaire 2019-20 : 4 étudiants inscrits au DU : 4 admissibles au concours externe de l'agrégation de physique, 1 admise au concours de l'agrégation (en stage) tous les autres candidats admis au concours du CAPES Physique-Chimie

--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	2	0
Formation Continue	1	0
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PREPARATION A L'AGREGATION DE PHYSIQUE	0	Apogee : PY1D5

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Enseignements identiques à ceux suivis par les étudiants de la 2^{ème} année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique », sans augmentation du nombre de groupes (TD, TP, ...)

Pas de droits spécifiques demandés : les étudiants acquittent uniquement les droits de bases (243 euros pour l'année universitaire 2020-21)

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Faculté des Sciences de la Vie**

Dénomination du DU : **Diplôme Universitaire d'Engagement Etudiant (DU2E)**

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

pas de modification

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : /

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **non**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **108heqTD**

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	39 dans au moins une UE (pour DU ou UE libre) 30 inscriptions dans le DU		
Formation Continue	:/	/	/

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5616	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*	à noter que des personnels de la Faculté participe à la gestion du DU sur leur temps de service (gestion scolarité, gestion services enseignement)		
Total des dépenses	5616	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat :
les dépenses sont prises en charge par le budget central. Pas de droits d'inscription.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :
nc

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	30-50	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5616	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits		Autres recettes *	

spécifiques			
Autres dépenses*	à noter que des personnels de la Faculté participe à la gestion du DU sur leur temps de service (gestion scolarité, gestion services enseignement)		
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		-5616€	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Aucun droit d'inscription

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

 SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté des sciences économiques et de gestion

Dénomination du DU : Magistère Génie Economique

Date d'approbation par le Conseil de composante : 6/05/2020

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans la maquette de l'année 2020-2021, nous souhaitons une augmentation du volume horaire présentiel tout en réduisant le volume horaire budgétaire spécifique au Magistère, et ce grâce à :

- une mutualisation de deux cours de la L3 Economie et Gestion (en MGE1)*
- une réorganisation des cours spécifiques au Magistère, avec une mutualisation entre MGE2 et MGE3 de cours dont le contenu change chaque année.*

Ces modifications permettent d'une part de répondre à la demande des étudiants d'avoir un volume d'enseignement et de travail plus important, et d'autre part de limiter les dépenses.

En heures mutualisées avec la L3, nous ajouterons donc 30HCM et 9 HTD, soit 39h présentiel. En heures spécifiques, nous passerons de 235,5HTD (157 HCM) allouées initialement en 2019-2020 à 230HTD (140HCM + 20HTD) en 2020-2021. En heures présentiel, nous passerons de 157h spécifiques à 170h spécifiques ce qui correspond, compte tenu des 39h supplémentaires mutualisées avec la L3, à une augmentation du volume horaire total présentiel de 52h.

Nous répartirons les 230HTD (pour 170h présentiel) comme suit:

- MGE 1 : 32 HCM pour deux ateliers de recherche + 48HCM pour 2 cours interactifs en anglais, correspondant à 120HTD et 80h présentiel*
- MGE2 : 20HCM pour 1 atelier de débat (pour 10h présentiel) + 20HTD pour 1 atelier de langue, correspondant à 0 HTD (car ces deux ateliers sont mutualisés avec le MGE3) et 30h présentiel*
- MGE3 : 40HCM pour 1 atelier de recherche (pour 30h présentiel) + 20HTD pour 1 atelier de langue + 20HCM pour 1 atelier de débat (pour 10h présentiel), correspondant à 110HTD et 60h présentiel*

D'autre part les droits spécifiques ont été ajustés pour tenir compte du fait que la plupart des étudiants partent soit un semestre soit deux semestres à l'étranger en Magistère 2. Par souci de lisibilité, il a donc été fixé à 160€ pour le MGE1, 160€ pour le MGE3 et 80€ par semestre suivi en France en MGE2.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : *ne s'applique pas*

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : *ne s'applique pas*

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? *Oui*

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Licence Economie-Gestion parcours Analyse Economique ou Economie Quantitative pour la première année du magistère. Master Analyse et Politiques Economiques (APE) pour les seconde et troisième années du magistère. 4 parcours du Master APE sont accessibles aux étudiants ayant validé leur première année du magistère : Macroéconomie et Politiques Européennes, Statistique et Econometrie, Economie et Management de l'Innovation, Data Science pour l'Economie et l'Entreprise du Futur.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : *140HCM + 20HTD sur les trois années du magistère.*

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<i>17</i>		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	<i>52 euros</i>
---	-----------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	<i>9 646 (185,5HTD*52€) (1)</i>	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	<i>2 805</i>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<i>561</i>	Autres recettes (2)	<i>8 962</i>
Responsabilité DU	<i>1 560 (30HTD*52€)</i>		
Total des dépenses	<i>11 767</i>	Total des recettes	<i>11 767</i>
Résultat (dépenses - recettes)			

(1) Selon décompte sur Sosie au 27/04, à actualiser

(2) A préciser : *Ressources propres de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion*

Commentaire du résultat :

Le magistère comptait 4 étudiants en DU1, 9 en DU2 et 4 en DU3. Tous les étudiants réussissent leur année/semestre, et avec mention pour une grande majorité.

Les droits spécifiques étaient de 165 euros en DU1, DU2 et DU3.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Sur 6 étudiants de la première promotion, diplômés en septembre 2018, 2 sont en poursuite d'études (Doctorat au BETA, Master 2 CEES Paris 1) et 4 sont en emploi.

Sur 5 étudiants de la deuxième promotion, diplômés en septembre 2019, 1 en poursuite d'études de doctorat et 4 sont en emploi.

Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	22 (8 MGE1, 5 MGE2, 9 MGE)	160
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	11 960 (230htdx52€)	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3 520
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	704	Autres recettes *	10 184
Responsabilité DU	1 040 (20HTD*52€)		
Total des dépenses	13 704	Total des recettes	13 704
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser : ressources propres de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

2. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE oui

MASTER oui

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
EG1BU1	160	Apogée

EG1BU2	160	Apogée
EG1BU3	160	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Le DU Magistère Génie Economique est une formation d'excellence sélective proposée par la FSEG à certains étudiants entrants en Licence 3 et ayant, en cas de réussite, accès automatiquement en M1-Analyse et Politiques Economiques (cf. MECC). Il s'agit donc d'un axe stratégique de la Faculté (cf. dossier de la création du DU) qui assure donc son financement sur ses ressources propres.

Université

de Strasbourg

CONSEIL DE FACULTE

Séance du 31 mars 2020

Point 2.a.2 de l'ordre du jour

Intitulé : Tarif photocopies ITIRI

EXPOSE DES MOTIFS :

Le tarif des impressions noir et blanc, pour les étudiants, dans la salle informatique est fixée chaque année à 6 cents l'impression. Une nouvelle imprimante couleur a été installée dans la salle informatique. Il a été décidé lors du conseil de l'ITIRI du 04 mars 2019 et confirmé lors de la décision de bureau du 20/01/2020 que le tarif des impressions couleur équivaut à trois pages noir et blanc, soit 18 centimes l'impression.

Rapporteur : Etienne Guidat

Proposition de délibération :

Le Conseil de la Faculté des langues approuve la décision du Conseil de l'ITIRI concernant le tarif des impressions couleur pour l'ITIRI.

**Relevé de décisions du conseil de la faculté des langues
du 31 mars 2020**

En raison de l'épidémie de covid19, le Conseil s'est tenu en visioconférence.
Les élus ont exprimé leurs votes par le biais d'un sondage anonyme. Chaque élu disposait d'un lien unique, non-réutilisable.

1. Approbation des procès-verbaux des Conseils de faculté du 25 novembre 2019 et du 24 mars 2020
Votes favorables : 24. Vote défavorable : 0. Abstention : 0.
Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2. Tarifs
 - a. ITIRI
 1. Exonération partielle ISIT Milan
Votes favorables : 22. Vote défavorable : 0. Abstention : 1.
L'exonération est approuvée.
 2. Tarif photocopies ITIRI
Votes favorables : 22. Vote défavorable : 0. Abstention : 1.
Le tarif est approuvé.
 3. Approbation des droits d'inscription restant à la charge des étudiants après application des exonérations prévues dans la Convention 2018-2020 avec l'Open Society Foundation - Londres (OSF)
Votes favorables : 22. Vote défavorable : 0. Abstention : 1.
Le tarif est approuvé.
 - b. Tarif des droits d'inscription 2020-21 des diplômes d'université de langues
Votes favorables : 20. Vote défavorable : 1. Abstentions : 2.
Le tarif est approuvé.
 - c. Tarif des droits d'inscription 2020-21 des diplômes d'université de l'ITIRI
Votes favorables : 21. Vote défavorable : 1. Abstention : 1.
Le tarif est approuvé.

3. Direction des études
 - a. Changement nom et changement de mention de rattachement du parcours de master CAWEB : création de sites web multilingues, localisation et gestion de contenus. Nouveau nom : CAWEB : Communication web multilingue. Nouvelle mention de rattachement : Langues et sociétés.
Votes favorables : 21. Vote défavorable : 1. Abstention : 1.
Les changements sont approuvés.
 - b. Changements de maquettes pour l'année 2020-21
Votes favorables : 22. Vote défavorable : 0. Abstention : 1.
Les changements de maquettes sont approuvés.
 - c. Modalités adaptées d'évaluation des connaissances et des compétences du 2e semestre 2019-2020 en raison de l'épidémie de Covid19
Votes favorables : 23. Vote défavorable : 0. Abstention : 0.
Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont approuvées à l'unanimité.
 - d. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour l'année 2020-2021
Votes favorables : 22. Vote défavorable : 0. Abstention : 1.
Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont approuvées.

- e. Convention pluripartite sur la formation à l'enseignement-apprentissage de l'allemand/alsacien et en allemand/alsacien dans le cadre de la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace, formulée conjointement par la Faculté des Langues et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Université de Strasbourg

Votes favorables : 21. Vote défavorable : 0. Abstentions : 2.

La convention est approuvée.

4. Relations internationales

- a. Protocole d'accord avec l'université de Windsor (Canada)

Votes favorables : 23. Vote défavorable : 0. Abstention : 0.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont approuvées à l'unanimité.

Le 1^{er} avril 2020



Anne BANDRY-SCUBBI
Doyenne de la Faculté des langues

Diplôme d'université I DU
Diplôme interuniversitairel DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : **2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : UFR Mathématique-Informatique

Dénomination du DU : DUAS ((Diplôme Universitaire d'Actuaire de Strasbourg)

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

DUAS 1 -> L3 Mathématiques-Actuariat et L3 double licence

Mathématiques Economie DUAS2 -> MI Actuariat

DUAS3 -> M2 Actuariat

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

4h (conférence par intervenant bénévole)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
DUAS 1ère année	20		7 boursiers
DUAS 2ème année	19		12 boursiers
DUAS 3ème année	26		23 dont 19 alternants

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Insertion professionnelle de la promotion diplômée en 2019 : 100%
Données sur cohortes plus anciennes disponibles sur <http://actuairestrasbourg.com/>

Pages suivantes : bilan financier et budget prévisionnels établis par la comptabilité de l'UFR Mathématique-Informatique

BILAN 2019

CF : MAI4DUA2 - DUAS

RECETTES					DEPENSES					
libellé	N° Cptes	Recettes inscrites au Budget initial 1	Modifications en cours d'année	Situation au 16/10/2019	libellé	Compte budgétaire	dépenses jusqu'au 16/10/2019	engagement en cours au 16/10/2019	dépenses estimées jusqu'au 31/12/2019	Budget initial et les variations en cours d'année
DGF - DGI - Réserves										
					Secrétariat Duas	FG_REM				
					Surveillance Exam. Duas	FG_SOC				
					Intervenants extérieurs	FG_COT_HC AS		20 000,00		20 000,00
Total :		0,00	0,00	0,00	Total (1) :		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Recettes										
		Recettes B.I.	Titres émis 2	Recettes budjetisées 3	Solde des recettes 4=2-3					
						Fluides	FG_FLU			
						Fournitures administratives, d'entretien, d'enseignement et de recherche	FG_FOU	13 174,94	3 500,00	500,00
						Locations mobilières et immobilières	FG_LOC			
						Entretien et maintenance	FG_MAI	3 205,82		5 000
						Documentation	FG_DOC	215,99		1 000
						Organisation de colloques et frais d'inscription aux colloques	FG_COL	720,00		1 000
Taxe d'Apprentissage		45 000	29 821			Déplacements, missions, transports	FG_MIS	3 407,19	1 500,00	13 000
Cfau		67 478	53 457			Réceptions	FG_REC	1 020,80		2 500
						Publicité, publications, relations publiques et reprographie	FG_PUB	955,44		1 500
						Affranchissements et téléphone	FG_AFF	466,08		500
						Nettoyage et gardiennage	FG_NET			
						Bourses, gratifications de stages, sub réparties et autres charges spécifiques	FG_SUB	5 811,75		6 000
						Etudes, sous-traitances, assurances, cotisations, droits de PI	FG_ETU	6 265,94		6 750
						prestations de service et charges diverses	FG_ETU			
						Achats de prestations internes	FG_PI	246,00		9 528
Total :		112 478,00	83 278,00	0,00		Total (2) :		35 489,95	5 000,00	1 000,00
						Mobilier, matériel de bureau, de transport et divers	IG_MOB			
						Matériel informatique, logiciel	IG_INF	2 930,68		3 500,00
Total général (1+2) :		83 278				Total (3) :	2 930,68	0,00	0,00	3 500,00
Résultat							18 857,37			
TOTAL RECETTE		83 278			TOTAL DEPENSE		83 278			

**BUDGET 2020
CF MAI DUAS**

RECETTES			DEPENSES				
libellé	N°Cptes	Montants	libellé	Domaine Fonctionnel	Compte budgétaire	Montants	
		Dotations	PERSONNEL				
			Rémunérations principales et accessoires	D115	F6_REM	16 000	364 h prévisionnel
			Prestations sociales	D115	F6_SOC	3 500	Paie7mai
			Colisation hors CAS	D115	F6_COT_HC AS	500	
Total (1) :		0,00	Total (1) :			20 000	
		Recettes	FONCTIONNEMENT				
			Fluides	D102	F6_FLU		
			Fournitures administratives, d'entretien, d'enseignement et de recherche	D102	F6_FOU	30 000	
			Locations mobilières et immobilières	D115	F6_LOC		
			Entretien et maintenance	D102	F6_MAI	8 000	
			Documentation	D102	F6_DOC	3 000	
			Organisation de colloques et frais d'inscription aux colloques	D115	F6_COL	1 000	
Cfau	758	84 761	Déplacements, missions, transports	D102	F6_MIS	10 000	
Taxe d'apprentissage	7481	45 000	Réceptions	D102	F6_REC	1 500	
Droit de scolarité	7061		Publicité, publications, relations publiques et reprographie	D115	F6_PUB	1 000	
Frais d'inscription Concours de recrutement	7066		Affranchissements et téléphone	D115	F6_AFF	500	
			Nettoyage et gardiennage	D115	F6_NET		
			Bourses, gratifications de stages, sub réparties et autres charges spécifiques	D201	F6_SUB	5 761	
			Etudes, sous-traitances, assurances, coti, droits de PI, prest. Ser. Ch. Div.	D102	F6_ETU	7 000	
			Impôts et taxes, pénalités sur contrats, autres pénalités et amendes	D115	F6_TAX		
			Achats de prestations internes	D102	F6_PIN	5 000	
			Virement inter UB	D115			
Total (2) :		129 761	Total (2) :			72 761	
			INVESTISSEMENT				
			Mobilier, matériel de bureau, de transport et divers	D102	IG_MOB	12 000	
			Matériel informatique, logiciel	D102	IG_INF	25 000	
			Total (3) :			37 000	
Total (1+2) :		129 761	Total général (1+2+3) :			129 761	

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DUAS1	160	Apogee
DUAS2	370	Apogee
DUAS3	370	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : x OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :